

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Ministre Marcel Léger

La moitié des réseaux d'égout sont inadéquats

par Raymond GAGNE

FOSSAMBAULT — "Cinquante pour cent des réseaux d'égout des municipalités du Québec sont inadéquats. Les reconstruire tous coûterait trop cher. Il est par conséquent préférable, par des études, d'en vérifier l'étanchéité et l'efficacité et de corriger les problèmes là où ils se révèlent."

C'est, en substance, ce qu'a déclaré hier, le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, au moment où il s'appretait à signer, avec le maire de Fossambault-sur-le-Lac, Fernand Lucchesi, le premier protocole d'entente à intervenir dans la région de Québec entre l'Environnement et une municipalité. Ce protocole s'inscrit dans le cadre du programme d'assainissement des eaux lancé l'an dernier par le gouvernement du Québec.

L'entente finalisée hier prévoit un investissement de l'ordre de \$750,000 auquel le gouvernement du Québec participera dans la proportion de 80 pour 100.

La plupart des conseillers de Fossambault, Mme Loraine Tanguay, MM. Ben Martel, André Carpentier, Paul Langelier, Jules Hamel et Maurice Marchand participaient à la cérémonie.

Le député du comté de Chauveau, M. Louis O'Neill, qui fait siens depuis longtemps les problèmes relatifs à la qualité du lac Saint-Joseph a expliqué pour sa part, que l'entente se situe dans le plan d'ensemble dont la réalisation est envisagée par les deux paliers de gouvernement. Ce plan d'ensemble vise à améliorer la qualité de vie des gens vivant sur les rives du lac tout en assurant la protection du plan d'eau et le maintien de sa vocation régionale.

Les modalités

Selon les détails fournis par le ministre de l'Environnement, les études portant sur la qualité du réseau d'égout seront entreprises d'ici quelques jours. Le gouvernement en défrayera le coût entier.

Une fois les études terminées, le gouvernement s'engage à payer le coût des réparations qui seront localisées à raison de 66 et deux tiers pour 100.

Le programme de réhabilitation du réseau de Fossambault prévoit aussi la relocalisation de l'émissaire des eaux traitées et si la chose s'avérait nécessaire, l'augmentation de la capacité de l'intercepteur.

Dans l'ensemble, la participation du gouvernement s'établira à 80 pour 100 de l'investissement total.

En ce qui concerne le traitement des eaux usées, des études sont déjà en cours et les décisions finales seront prises dans un avenir rapproché.

Environnement-Québec s'attend à ce que les citoyens de la région métropolitaine de Québec ainsi que les citoyens des rives du lac Saint-Joseph puissent en retrouver le plein usage au plus tard à l'automne de 1982.

Une entreprise de Rimouski reçoit \$6,900 du MIC Canada

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Par l'entremise de son président, M. Louis-Paul Nolet, la commission d'expansion des entreprises pour le Québec, du MIC Canada, a annoncé, hier, l'acceptation de 21 projets pour des investissements de \$1,250,000 et l'attribution de subventions au montant de \$1 million.

Cette aide financière de MIC Canada a été offerte à six entreprises de la région de Québec, et tout particulièrement du secteur de la Beauce, pour des investissements de \$465,900 et l'attribution de subventions se totalisant à \$349,675.

Il s'agit des entreprises Les constructions Murox Inc., de Saint-Joseph; la Fonderie Saint-Anselme Ltée, de Saint-Anselme de Dorchester; de Solu-Beauce Inc., de Saint-Georges; de la Fonderie Saint-Romuald, de Saint-Romuald de Lévis; des Peintures JBM Inc., de Beauceville; puis de Desman Electronique Inc., de Rimouski.

En communiquant ces renseignements, lors d'une conférence de presse, au terme d'une réunion des six commissaires de la commission, tenue hier, à Saint-Georges de Beauce, M. Nolet fit savoir "que la Beauce étant l'une des régions les plus progressistes au Québec, la commission se devait de tenir une

réunion à Saint-Georges, en vue de participer aux projets qui renforceront l'économie de la région.

Saint-Joseph

L'entreprise Construction Murox Inc., de Saint-Joseph de Beauce, qui se spécialise dans la fabrication de panneaux utilisés comme mur porteur de bâtiments industriels et commerciaux, dépensera \$104,000 dans un projet de conception de développement et la mise au point de panneaux pour les toitures non porteuses, les chambres et entrepôts frigorifiques.

Pour la réalisation de son projet, cette entreprise de la Beauce s'est vue attribuer une subvention au montant de \$78,000.

Saint-Georges

La compagnie Solu-Beauce Inc., de Ville Saint-Georges, qui se spécialise dans la fabrication d'escaliers métal-

liques sectoriels, recevra \$83,000 en subvention pour des investissements se totalisant à \$110,000.

Il s'agit d'un projet pour la conception et le développement d'un escalier métallique autoajustable en acier pour les résidences et en aluminium pour les industries.

Beauceville

Une subvention au montant de \$7,500 a été accordée à l'entreprise manufacturière de peinture JBM Inc. de Beauceville, en vue de faire une étude de productivité, dont le coût total du projet est de \$10,000.

Saint-Anselme

La Fonderie Saint-Anselme Ltée, de Saint-Anselme de Dorchester, qui se spécialise dans la fabrication d'équipements de menuiserie et de moulin à scie, recevra une aide financière au montant

de \$146,000 pour la réalisation d'un projet de \$195,000.

Il s'agit de la conception et du développement d'une nouvelle machine à cuber la moulée.

Saint-Romuald

De son côté, la Fonderie Saint-Romuald de Lévis, qui se spécialise dans la fabrication de métaux non ferreux sur commande, puis de diverses machineries, recevra une subvention au montant de \$28,275 en vue de permettre à cette entreprise de faire une étude de productivité, dont le coût du projet est évalué à \$37,700.

Rimouski

Quant à l'entreprise Desman Electronique Inc., de Rimouski, elle recevra une aide financière au montant de \$6,900 pour la réalisation d'un projet d'innovation de l'entreprise, dont le coût est de \$9,200.

en bref

"Le temps de la Manic"

RIMOUSKI — Les auditeurs de CFE-TV pourront assister dimanche prochain, à 19h, à la première du film intitulé: "Le temps de la Manic". Réalisé sur la Côte-Nord par Daniel Le Saunier, Jacques Augustin et Claude Bérubé, ce film fait revivre les derniers moments de la construction du complexe hydro-électrique Manicouagan-Outardes.

Floralies à Saint-Etienne

SAINT-ETIENNE — La Jeune Chambre de Saint-Etienne de Lauzon organise une journée de l'environnement durant laquelle des arbres, arbustes, plantes et autres seront offerts aux gens de la municipalité et des environs. Cet événement aura lieu demain sur le terrain situé en face de la salle municipale de Saint-Etienne. En cas de pluie l'événement aura lieu à la salle municipale de 9h à 18h.

La canne blanche

LEVIS — Les membres d'une dizaine de clubs Lions de la Rive-Sud uniront leurs efforts, en fin de semaine, dans la campagne de sollicitation en faveur des aveugles. Les jours de la canne blanche ont débuté hier et se termineront demain. Les clubs Lions veulent en même temps inviter les citoyens à réfléchir sur la richesse que constitue la vue. Les gens pourront aussi profiter de l'occasion pour visiter la clinique mobile pour le dépistage du glaucome, qui sera au centre commercial des Galeries Chagnon, à Lévis, samedi, de 10h à 17h.

Assemblée de libéraux

THETFORD MINES — L'Association libérale fédérale du comté de Frontenac tiendra son assemblée générale annuelle, dimanche prochain, à compter de 13h, à l'école Curé-d'Auteuil de Thetford Mines. Le nouvel exécutif et le conseil d'administration seront élus à cette occasion.

Une histoire de piste cyclable

HAUTERIVE — Il existe, entre Baie-Comeau et Hauterive, une belle piste cyclable qui, aux beaux jours, est très fréquentée par les adeptes de la bicyclette et du jogging. Cette piste faisait l'objet d'une entente entre les deux villes et le ministère québécois des Transports. Baie-Comeau a donc investi \$50,000 dans cette piste et Québec \$125,000. Quant à la partie qui incombait à la ville de Hauterive, à l'ouest de la rivière Amédée, elle nécessitait des débours de \$40,000 de la ville et de \$60,000 du ministère. Le maire Boutin a préféré abandonner le projet car, selon lui, "cette piste cyclable n'est pas une priorité".

Nouveau club Taniata

SAINT-JEAN — Le club Taniata est l'appellation donnée à un nouveau groupe de Lions formé à Saint-Jean-Christophe. La cérémonie de remise de charte a réuni, récemment, plus de 300 amis membres d'une vingtaine de clubs Lions de la région de Québec. Le président local, M. Yves Lasnier, a indiqué que beaucoup de projets tentent ces nouveaux Lions mais que les œuvres favorisant la jeunesse servent surtout privilégiées dans cette localité à croissance rapide.

Sur le comité régional

MONT-JOLI — L'on vient de faire connaître les noms des trois personnes qui formeront le comité régional chargé de la mise en application de la nouvelle politique de rétrocession des lots publics intramunicipaux annoncée le 15 avril. Ces personnes sont MM. Victor Tremblay, de Causapsal, qui agira à titre de président, Marcel Belzile, de Sayabec et de Pierre Drolet de Caplan. Selon le député Léopold Marquis, ces personnes ont été choisies pour leur connaissance approfondie du milieu tant au point de vue du territoire forestier privé et public que des personnes et organismes qui y oeuvrent.

Petits chanteurs de l'amitié

SAINT-ROMUALD — La chorale "Les petits chanteurs de l'amitié", à Saint-Romuald, bénéficie d'une subvention de \$950 pour l'aider à réaliser la production et la mise en marché d'un disque 45 tours. L'aide gouvernementale provient du ministère des Affaires culturelles. Il s'agit d'une première pour cet ensemble vocal très dynamique. Le groupe est composé de 65 chanteurs âgés de 6 à 16 ans et d'une dizaine de dames.

Où aller dans nos régions

Arthabaska

LA PHILATELIE ET LOUIS-PHILIPPE HEBERT, sculpteur, au musée Laurier, 16 rue Laurier ouest, Arthabaska, du mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sam., dim. de 13h30 à 17h. Relâche les lundis. Entrée libre. Jusqu'au 25 mai.

Baie-Saint-Paul

MUSIQUE CLASSIQUE (Bach) pendant le déjeuner du dimanche, Le Mouton Noir, restaurant-bar, rue Sainte-Anne, Baie-Saint-Paul.

Beauce

CONCERT DE L'ECHO BEAUCE-RON, en guise de remerciement à son public la chorale l'Echo Beauceron donnera un concert supplémentaire dimanche le 18 mai à 13h30, église de l'Assomption de Saint-Georges de Beauce. Billets en vente à l'entrée au prix "rétro" de \$1.

Drummondville

LA VIE C'EST COMME LA VAISSELLE C'EST TOUJOURS A RECOMMENCER... OU BERNADETTE ET JULIETTE, par le théâtre du Chienfant, au 453 rue Lindsay, Drummondville, tous les jeudis, vendredis et samedis à 20h30. Admission: \$3.50. Jusqu'au 14 juin.

Portneuf

OUVERTURE DU VIEUX MOULIN MARCOUX pour la saison, samedi le 17, il y aura les œuvres de MARIE LABERGE, JEANNINE BOURRET, GABY VERGE, DOMINIQUE LAQUERRE, ANDRÉ PELLETIER eaux-fortes, aquarelles, huiles, sam. et dim. de 13h à 20h.

Rivière-du-Loup

SYLVIO LAGACE, peintre de l'estuaire du Saint-Laurent, sous le thème "Suite marine" galerie d'art Le Géo-loup, 460 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Mar. au dim. de 13h30 à 17h et les jeu. ven. soirs de 19h à 21h jusqu'au 29 mai.



Fiat Brava 1980: une ligne fidèle à la tradition italienne. Son intérieur, aussi luxueux que confortable, est fini à la perfection. Son moteur 2 litres à double arbre à cames et injection de carburant est d'une rareté peu commune.

La remarquable Brava à injection

Consommation améliorée, puissance accrue, luxe et confort fidèles à la tradition Fiat. De quoi émerveiller les connaisseurs!

EN équipant la Brava 2 litres d'un système à injection Bosch L-Jetronic, les ingénieurs Fiat sont parvenus à obtenir des résultats surprenants — accroître la puissance de 20% tout en réduisant la consommation de carburant.

La Brava ne consomme que 6.9 litres aux 100 km sur route. (Soit 40 milles au gallon.)

BRAVA 5 vitesses	EN VILLE	SUR ROUTE	MOYENNE ESTIMÉE
Litres aux 100 km	10.8	6.9	8.4
Km par gal. imp.	42	65	54

Chiffres basés d'après des essais effectués en laboratoire selon les méthodes approuvées par Transport Canada. La consommation réelle pourra varier. La consommation en ville sera plus importante en hiver. Pour plus de détails, consultez le guide de consommation 1980 publié par Transport Canada.

La 5e vitesse rend la Brava encore plus économique sur l'autoroute.

Performances à un prix raisonnable

Si vous êtes à la recherche de performances élevées, telles que celles offertes par les BMW Scirocco ou Saab, ne manquez pas d'étudier la Fiat Brava de très près. Son prix de vente suggéré est inférieur à \$10,000. Intéressant, n'est-ce pas?

Faites un essai routier. En plus de ses performances élevées, la Brava a bien des qualités sur le plan du confort et de la conduite. C'est une voiture extrêmement nerveuse, et son système à injection la rend des plus efficaces sur le plan de la

consommation. Elle négocie les virages avec maîtrise et vous sentez toujours bien à l'aise au volant. Sa carrosserie est solide et son intérieur insonorisé à merveille.

Obtenir des performances élevées est un véritable art en matière de construction automobile. Il est vrai que les ingénieurs Fiat ont une expérience approfondie dans le domaine des voitures de course ou de rallye: Fiat 131 Abarth, Lancia Stratos, Ferrari de formule 1... aucun autre constructeur n'a autant de bolides à son actif que le Groupe Fiat.

Luxe soigné

La Brava est livrée avec une radio AM/FM stéréo — un intérieur aussi luxueux mérite bien la haute fidélité!

Dégivrateurs de glaces latérales, capotage sport en tissu, rétroviseur extérieur à télécommande, dégivreur de lunette électrique et tout un tas de petits aménagements bien pensés tels que: montre à cristal de quartz, compteur journalier, miroir de courtoisie sur pare-soleil gauche.

Investissement sensé

La Brava est protégée contre la rouille à l'usine même; elle bénéficie de la fameuse garantie Fiat de 3 ans/120,000 km contre les perforations dues à la corrosion et d'une garantie de 2 ans/40,000 km pour le groupe propulseur.

La Brava est si bien aménagée que l'équipement facultatif offert est très restreint: toit ouvrant, jantes en alliage, climatiseur, transmission automatique, peinture métallisée.

Fiat et Brava sont des marques déposées de Fiat S.p.A.

LE PLUS DE PLAISIR AU LITRE.



© Fiat S.p.A.

AVEC CONFIANCE



La Ferrari est l'enfant prodige de la famille Fiat. Aucun autre constructeur n'a autant de bolides à son actif que le Groupe Fiat. Pas étonnant que la Fiat Brava à injection soit une grande sportive!

Luciani Automobile
9474, boul. St-Michel
Montréal
(Tél.: 384-5032)

Mont Royal Fiat
1150, avenue Mont-Royal est
Montréal
(Tél.: 524-3726)

Auto Grand Tourisme Inc.
1740, boul. Labelle
Chomedey, Laval
(Tél.: 331-6554, 681-3380)

Bob Barrell Fiat-Lancia
11355, Côte de Liesse
Donnville
(Tél.: 631-4387)

Auto Allard
2039, chemin Chamby
Longueuil
(Tél.: 754-8734)

Garage G. Franke
180, rue Principale
Ste-Agathe-des-Monts
(Tél.: 326-4775)

Garage Lehoux et Simard
450, Jacques-Carrier sud
St-Jean
(Tél.: 347-6555)

À QUÉBEC

FIAT

c'est



49 BOUL.
ST-JOSEPH
QUÉBEC

(dist. Charl. ouest)

623-5471

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Vote de mardi prochain

Mgr Ebacher fait appel à la raison de ses ouailles

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — "L'Eglise du Québec se sent concernée par les destinées du peuple québécois, mais l'Evangile n'exige pas qu'on vote OUI ou NON lors du référendum du 20 mai."

Cette mise au point, c'est l'évêque de Haute-riève, Mgr Roger Ebacher, qui l'a faite hier matin devant les membres du Cercle de presse de Sept-Îles. Le "commis voyageur" du Christ a encore dit:

"Les évêques du Québec se sont expliqués à ce propos dans deux homélies en août et en janvier".

Soulignant que les évêques du Québec voulaient respecter une certaine neutralité politique, Mgr Ebacher a précisé: "Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'engagement de notre part".

L'évêque du diocèse de Haute-riève a lancé un appel à la raison et à l'intelligence de ses ouailles:

"Peu importe le vote. Mais que ce soit un vote réfléchi, honnête, sincère".

Enfin, l'évêque a demandé que tout ce débat référendaire et ce qui s'ensuivra au lendemain du 20 mai ne devienne pas une nouvelle guerre de religion.

Les communications

Depuis qu'il est en poste à Haute-riève, à la fin de l'été dernier, Mgr Ebacher passe son temps à parcourir

son diocèse. Soit en avion, soit en autobus. Tant et si bien que le séjour le plus long qu'il a fait à Haute-riève, dans son évêché, n'a pas dépassé neuf jours.

Situation qui lui mérite le vocable de "commis voyageur" du Christ.

Revenant de Gagnon, Mgr Ebacher était de passage à Sept-Îles, hier, à l'invitation du Cercle de presse afin de marquer la Journée mondiale des communications qui aura lieu dimanche prochain. Dans un diocèse aussi étendu que le sien, Mgr Ebacher est obligé de voyager sans cesse pour rencontrer "son monde". De plus, il utilise systématiquement les canaux des mass-médias pour s'adresser aux siens.

Ainsi, il publie chaque semaine un texte dans deux hebdomadaires de la région et participe à cinq émissions de radio par semaine.

Cette utilisation des mass-médias a permis à l'évêque d'observer une foule de choses au niveau des réactions du public face aux organes de communication.

L'homme grandit

Témoignant d'un optimisme inébranlable, Mgr Ebacher croit que le développement des mass-médias a grandi l'homme. Il en veut pour preuve les réactions du public face aux réfugiés de la mer.

"Sans les mass-médias, cette extraordinaire générosité des hommes

face aux réfugiés de la mer aurait été impensable".

Convaincu que la dépendance du public face aux mass-médias était en train de passer, Mgr Ebacher croit encore que le public conserve, inconsciemment, un certain sens critique.

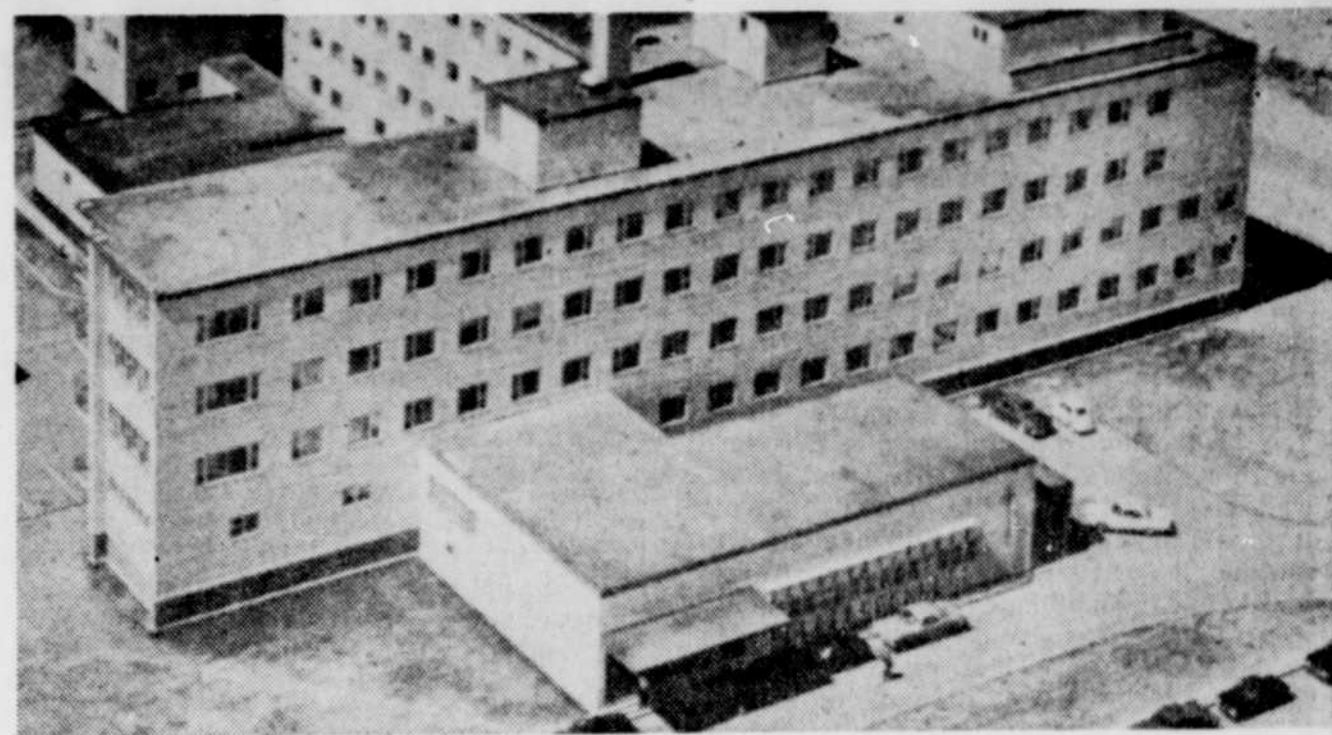
Si les valeurs transmises par les mass-médias sont entrées en choc avec les valeurs familiales, si la place publique n'est plus la place de l'église le dimanche mais l'écran de télévision dans le salon, Mgr Ebacher s'est dit convaincu que les valeurs familiales survivront et se développeront car les hommes ont besoin de l'intimité et de la sécurité de la cellule familiale.

L'évêque de Haute-riève a profité de la tribune qui lui était offerte pour inviter les journalistes à réfléchir sur le sens de leur métier et sur le sens des mass-médias:

"Votre métier est difficile et vous devez continuer à le faire. Mais chaque fois que vous parlez de quelqu'un, n'oubliez pas que, au-delà de cela vous impliquez une famille".

Et Mgr Ebacher de citer l'exemple d'une petite fille véritablement traumatisée à cause d'un article de journal sur la faillite commerciale de son père.

Enfin, l'évêque s'est dit convaincu que les jeunes adolescents maîtrisent mieux que leurs aînés le phénomène des mass-médias et l'utilisation de la radio et de la télévision parce que, déjà, ils apprennent à s'en servir à l'école.



L'hôpital de Sept-Îles

Sept-Îles

Mouvement en vue de doter l'hôpital de spécialistes

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Plus de 1,700 citoyens se sont réunis samedi dernier à l'absence de spécialistes, à l'hôpital de Sept-Îles. Ils ont décidé d'employer les gros moyens et de présenter deux des leurs aux postes de représentants des usagers aux élections du 25 mai prochain.

L'histoire a commencé il y a quelques mois quand un groupe de citoyens a établi les premiers jalons avec les autorités compétentes pour tenter de corriger la situation. Ils se sont fait répondre, à l'époque, qu'ils étaient une petite clique de "communismes" et donc pas représentatifs.

Outrés d'un tel comportement, ces citoyens ont fait circuler une pétition qui a recueilli plus de 1,700 signatures et ont fondé un organisme à but non lucratif, incorporé en vertu du ministère des Corporations, et qui porte le nom de Comité-Santé.

Ce Comité-Santé présentera deux candidats pour les sièges aux usagers à pourvoir. Il s'agit de Mme Louise Girard, une mère de famille de 12 enfants engagée dans la vie active professionnelle, et d'un avocat de l'Aide juridique, Me Bernard Bergeron. En plus de pouvoir s'y reconnaître dans le dédale des règlements, procédures et lois qui régissent le monde de la santé, Me Bergeron s'enorgueillit de 10 ans de travail à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, comme travailleur

de base pour lui permettre de se payer des études.

L'AFEAS présentera également un candidat, Mme Yolande T. Jalbert. Deux autres personnes brigueront le suffrage des usagers. Il s'agit de M. Emile Lantagne et de M. Réjean Lavoie.

Un dossier noir

Tandis que l'AFEAS achève une vaste enquête sur les besoins des citoyens en matière de santé à Sept-Îles, le Comité-Santé entend monter et publier un dossier noir sur l'état des soins médicaux, particulièrement au niveau de l'absence de spécialistes, à l'hôpital de Sept-Îles.

Parmi les absences les plus notables dénoncées par le Comité-Santé au cours d'une conférence de presse, hier, notons celle d'un gynécologue. Ainsi, au cours de 1979, ce sont les deux médecins-chirurgiens de l'hôpital qui ont effectué 1,369 interventions gynécologiques et assisté 919 accouchements et 136 césariennes pour 944 naissances (dont huit jumeaux).

Pour suivre la croissance et le développement de ces jeunes enfants, les Septiliens ne disposent que de l'aide d'un seul pédiatre.

Notons aussi l'absence d'un anesthésiste et d'un interniste. Pourtant, au cours de l'année 1979, il s'est effectué 1,845 opérations externes et 2,375 opérations internes.

Pour opérer ces personnes, l'hôpital de Sept-Îles faisait appel à un anesthésiste de Rimouski.

L'hôpital de Sept-Îles dessert la population de Sept-Îles et des sous-régions environnantes. Soit un bassin de population de 70,000 personnes.

Ainsi, au cours de l'année dernière, 38,298 personnes ont été reçues au service ambulatoire à l'urgence et 27,846 à la clinique externe.

Des demandes spécifiques

En plus de ces demandes précises, le Comité-Santé exige un certain nombre de services propres à répondre aux besoins particuliers de la population de la région. Par exemple qu'il y ait, en permanence, un traducteur à l'intention des Montagnais.

Enfin, sans le dénoncer autrement, le Comité-Santé s'étonne qu'une population de 70,000 personnes soit représentée au sein du conseil d'administration de l'hôpital par deux usagers alors que les 600 employés de l'hôpital sont aussi représentés par deux personnes.

"Il y a deux poids, deux mesures dans le mode de représentation et le poids que nous pesons au sein du conseil d'administration".

L'année dernière, seuls 450 usagers s'étaient prévalus de leur droit de voter pour envoyer au conseil d'administration de l'hôpital Me Bernard Lemieux et M. Gilles Samson.

Radio-Québec étend ses réunions, afin de faire un comité régional

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Depuis le 24 avril dernier, une cinquantaine d'organismes à but non lucratif et institutions d'enseignement ont été rencontrés par les agents régionaux de Radio-Québec, en vue de la formation du Comité régional de Radio-Québec dans le Bas-Saint-Laurent.

Ce comité régional, composé de sept personnes résidentes de la région, sera, comme on le sait, la structure décisionnelle qui coordonnera l'ensemble des activités de la société d'Etat dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

Selon les agents du comité provisoire de Radio-Québec, responsables de cette tournée d'information, MM. Daniel Beauchesne et Nelson Dumais, pas moins d'une centaine d'autres

organismes seront rencontrés d'ici le mois de juin.

Le bureau régional provisoire de Radio-Québec estime qu'au moins 6,000 personnes auront ainsi été rencontrées directement par les agents. Ces rencontres ont pour but d'inciter les organismes socio-économiques, socio-culturels, populaires et communautaires, ainsi que les institutions d'enseignement, à se prévaloir des dispositions de la loi 5, et recommander les candidatures de deux personnes aptes à siéger éventuellement au comité régional de Radio-Québec.

Entre autres choses, ce comité devra décider d'une programmation conforme aux attentes de la population de la région, embaucher les employés permanents et faire produire des leçons de quinze heures d'émissions. A ces fins, le comité aura un budget d'un demi-million de dollars à administrer.

Des sept personnes qui formeront ce comité, deux seront nommées par les institutions d'enseignement de l'Est du Québec, et quatre seront choisies parmi celles qui auront été recommandées par les organismes à but non lucratif. L'autre membre du comité sera le délégué des employés permanents de Radio-Québec dans la région.

On s'attend que six membres du comité seront nommés vers la fin de juin, alors que le délégué des employés permanents devrait être connu à l'automne.

Le choix des six premiers membres sera effectué par un comité conseil, composé de MM. Pierre Jobin, directeur général du CRD de l'Est du Québec, Raymond Boucher, directeur général du Cégep de Rivière-du-Loup, et Roland Lavoie, animateur communautaire à la Commission scolaire régionale de la baie des Chaleurs.

Descente de la rivière du Loup en canot, le 8 juin

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — L'événement sportif de "la descente de la rivière du Loup en canot" sera répété cette année le dimanche 8 juin prochain, avec une quarantaine d'équipes de deux membres réparties entre trois catégories.

En annonçant cette décision, hier, M. Gilles Ouellet, du service de loisirs, a rappelé que cette compétition d'une longueur approximative de 35 kilomètres et comportant un portage d'environ 1,300 pieds, vise tout particulièrement une participation du plus grand nombre possible d'adeptes de ce sport de l'Est du Québec, mais que l'inscription s'adresse également à tous les sportifs du Québec.

Les trois catégories de participants de la 2e descente seront en classe "A" pour experts, la classe "B" pour amateurs, et la classe "C"

pour participation générale. Les équipes d'hommes, de femmes ou mixtes seront acceptées dans l'une ou l'autre des catégories.

Le départ des courses se fera de Saint-Joseph de Kamouraska, à six milles au sud de Saint-André, à compter de 10h pour la classe "C", 10h15 pour la classe "B" et 10h30 pour la classe "A". On prévoit que l'arrivée se fera à compter de 14h, rue Marcel, à l'arrière de la boulangerie Bédard, de Rivière-du-Loup.

Des bourses totalisant \$550 seront distribuées aux équipes gagnantes, de même que des trophées qui seront décernés aux équipes occupant les trois premiers rangs de chacune des trois catégories.

Les inscriptions à la "Descente de la rivière du Loup en canot" seront acceptées jusqu'au 30 mai. Après cette date, les adhésions seront soumises à des pénalités et

une contrainte d'un maximum de 50 équipes participantes. Des formulaires sont disponibles au service des loisirs, Rivière-du-Loup, (tél.: 862-8293).

Le 7 juin, veille de l'événement sportif, une soirée baravaroise à la Cité des jeunes se déroulera aux accords des 12 musiciens de l'orchestre Tony Stass, de l'Expo 1967.

Le comité organisateur est formé de MM. Jean Beaulieu, Venance Pelletier, Denis Goulet, Eugène Fortin, Gilles Goulet, Jacques Roussel, Yvon Dionne, Denis Saint-Pierre, Mario Pelletier, Nor-

mand Cutnam, Henri Belley et Jean Emond.

Pensée du jour

"Qui a une femme a toutes les femmes; qui a toutes les femmes n'a pas de femme."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

INTÉRESSÉ AUX ANIMAUX?

Vous êtes un éleveur de Chinchillas en pension. Ceux qui font l'élevage de Chinchillas à domicile sont les principaux fournisseurs de fourrures en Amérique du Nord. Ces animaux se domestiquent bien. Ils sont végétariens, se nourrissent de foin et de grains. Robustes et nocturnes, ils s'adaptent facilement à la plupart des milieux. Les Chinchillas sont bien adaptés et tout-à-fait sans odeur. Ce sont des animaux extrêmement propres et d'entretien facile pour leurs propriétaires. Dans, si vous aimez les animaux, si vous avez du temps et l'espace nécessaire et si vous voulez un commerce à temps partiel, nous avons le financement pour vous permettre de devenir éleveur dans l'industrie des Chinchillas. On a besoin d'éleveurs. La demande de fourrures dépasse considérablement l'offre. Nous garantissons la viabilité et la reproduction des animaux. Le prix de vente est garanti par contrat.

Je désire plus de renseignements, sans obligation, sur l'élevage des Chinchillas.

Chinchilla Nord-Américain (Québec) C.P. 258 St-Amable, Qué. J0L 1N0
Nom
Adresse
Ville
Comté
Code postal
Tél. (avec code) 730

Célébration culturelle étudiante à Paspébiac

PASPEBIAC — Depuis quelques mois déjà, Paspébiac se prépare à recevoir des étudiants qui seront appelés à vivre, en toute amitié et simplicité, la quatrième manifestation culturelle de l'Est du Québec, du 22 au 27 juin 1980.

Réalisées sous l'égide du comité culturel scolaire de l'Est du Québec, les diverses réalisations du milieu étudiant furent présentées à Gaspé (1977), à Amqui (1978) et aux îles de la Madeleine (1979).

Les commissions scolaires participantes: baie des Chaleurs, des Monts, de la Péninsule, du Bas-Saint-Laurent, des îles de la Vallée, de la Matapédia et Gaspésie visent avant tout à favoriser l'expression culturelle des jeunes en milieu scolaire et à stimuler la participation et la formation culturelle.

A cet effet, tout est mis en oeuvre pour que, par la danse, la musique, le théâtre, les arts visuels, les productions des jeunes soient connues, développées, diffusées et appréciées de tous.

TERRE A GAZON
PREPAREE
TERRE A JARDIN
TERREAU SPECIAL

REP.: tourbe Manderley
626-2930
Pépinière Bourbeau

RESTAURANT CAFE
d'EUROPE
Fête du Homard
Tous les jours de la semaine
à 18h30 le 18 mai. Grille, bouilli ou théré, sera accompagné de pommes de terre au choix et d'une salade panachée.
Café Le tout \$8.95
27, Ste-Ange, Québec
692-3835



Ces publicités de marque ont défini l'image de Jean Tardif Mercury Lincoln et camions Ford, comme étant celle d'un concessionnaire offrant des produits de qualité et un service de classe. Fort de cette réputation et désirant développer son service, Jean Tardif Autos Ltée vient d'aménager dans de nouveaux locaux

situés à seulement dix minutes de Québec sur l'autoroute 40 à la sortie de Neuville.

Bienvenue à tous pour l'ouverture officielle samedi et dimanche les 17 et 18 mai 1980.

Jean TARDIF
MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD

Prix spéciaux pendant l'ouverture officielle samedi et dimanche les 17 et 18 mai 1980

840, autoroute 40 à Neuville 876-2793, de Québec 647-2406

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Ministre Marcel Léger

La moitié des réseaux d'égout sont inadéquats

par Raymond GAGNE

FOSSAMBAULT — "Cinquante pour cent des réseaux d'égout des municipalités du Québec sont inadéquats. Les reconstruire tous coûterait trop cher. Il est par conséquent préférable, par des études, d'en vérifier l'étanchéité et l'efficacité et de corriger les problèmes là où ils se révèlent."

C'est, en substance, ce qu'a déclaré hier, le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, au moment où il s'appretait à signer, avec le maire de Fossambault-sur-le-Lac, Fernand Lucchesi, le premier protocole d'entente à intervenir dans la région de Québec entre l'Environnement et une municipalité. Ce protocole s'inscrit dans le cadre du programme d'assainissement des eaux lancé l'an dernier par le gouvernement du Québec.

L'entente finalisée hier prévoit un investissement de l'ordre de \$750,000 auquel le gouvernement du Québec participera dans la proportion de 80 pour 100.

La plupart des conseillers de Fossambault, Mme Lorraine Tanguy, MM. Ben Martel, André Carpentier, Paul Langelier, Jules Hamel et Maurice Marchand participaient à la cérémonie.

Le député du comté de Chauveau, M. Louis O'Neill, qui fait siens depuis longtemps les problèmes relatifs à la qualité du lac Saint-Joseph a expliqué pour sa part, que l'entente se situe dans le plan d'ensemble dont la réalisation est envisagée par les deux paliers de gouvernement. Ce plan d'ensemble vise à améliorer la qualité de vie des gens vivant sur les rives du lac tout en assurant la protection du plan d'eau et le maintien de sa vocation régionale.

Les modalités

Selon les détails fournis par le ministre de l'Environnement, les études portant sur la qualité du réseau d'égout seront entreprises d'ici quelques jours. Le gouvernement en défrayera le coût entier.

Une fois les études terminées, le gouvernement s'engage à payer le coût des réparations qui seront localisées à raison de 66 et deux tiers pour 100.

Le programme de réhabilitation du réseau de Fossambault prévoit aussi la relocalisation de l'émissaire des eaux traitées et si la chose s'avérait nécessaire, l'augmentation de la capacité de l'intercepteur.

Dans l'ensemble, la participation du gouvernement s'établira à 80 pour 100 de l'investissement total.

En ce qui concerne le traitement des eaux usées, des études finales seront prises dans un avenir rapproché.

Environnement-Québec s'attend à ce que les citoyens de la région métropolitaine de Québec ainsi que les citoyens des rives du lac Saint-Joseph puissent en retrouver le plein usage au plus tard à l'automne de 1982.

Subventions du MIC Canada à trois entreprises de Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Par l'entremise de son président, M. Louis-Paul Nolet, la commission d'expansion des entreprises pour le Québec, du MIC Canada, a annoncé, hier, l'acceptation de 21 projets pour des investissements de \$1,250,000 et l'attribution de subventions au montant de \$1 million.

Cette aide financière de MIC Canada a été offerte à six entreprises de la région de Québec, et tout particulièrement du secteur de la Beauce, pour des investissements de \$465,900 et l'attribution de subventions se totalisant à \$349,675.

Il s'agit des entreprises Les constructions Murox Inc., de Saint-Joseph; la Fonderie Saint-Anselme Ltée, de Saint-Anselme de Dorchester; de Solu-Beauce Inc., de Saint-Georges; de la Fonderie Saint-Romuald, de Saint-Romuald de Lévis; des Peintures JBM Inc., de Beauceville; puis de Desman Electronique Inc., de Rimouski.

En communiquant ces renseignements, lors d'une conférence de presse, au terme d'une réunion des six commissaires de la commission, tenue hier, à Saint-Georges de Beauce, M. Nolet fit savoir "que la Beauce étant l'une des régions les plus progressistes au Québec, la commission se devait de tenir une

réunion à Saint-Georges, en vue de participer aux projets qui renforceront l'économie de la région.

Saint-Joseph

L'entreprise Construction Murox Inc., de Saint-Joseph de Beauce, qui se spécialise dans la fabrication de panneaux utilisés comme mur porteur de bâtiments industriels et commerciaux, dépensera \$104,000 dans un projet de conception de développement et la mise au point de panneaux pour les toitures non porteurs, les chambres et entrepôts frigorifiques.

Pour la réalisation de son projet, cette entreprise de la Beauce s'est vue attribuer une subvention au montant de \$78,000.

Saint-Georges

La compagnie Solu-Beauce Inc., de Ville Saint-Georges, qui se spécialise dans la fabrication d'escaliers métal-

liques sectoriels, recevra \$83,000 en subvention pour des investissements se totalisant à \$110,000.

Il s'agit d'un projet pour la conception et le développement d'un escalier métallique autoajustable en acier pour les résidences et en aluminium pour les industries.

Beauceville

Une subvention au montant de \$7,500 a été accordée à l'entreprise manufacturière de peinture JBM Inc. de Beauceville, en vue de faire une étude de productivité, dont le coût total du projet est de \$10,000.

Saint-Anselme

La Fonderie Saint-Anselme Ltée, de Saint-Anselme de Dorchester, qui se spécialise dans la fabrication d'équipements de menuiserie et de moulins à scie, recevra une aide financière au montant

de \$146,000 pour la réalisation d'un projet de \$195,000.

Il s'agit de la conception et du développement d'une nouvelle machine à cuber la moulée.

Saint-Romuald

De son côté, la Fonderie Saint-Romuald de Lévis, qui se spécialise dans la fabrication de métaux non ferreux sur commande, puis de diverses machineries, recevra une subvention au montant de \$28,275 en vue de permettre à cette entreprise de faire une étude de productivité, dont le coût du projet est évalué à \$37,700.

Rimouski

Quant à l'entreprise Desman Electronique Inc., de Rimouski, elle recevra une aide financière au montant de \$6,900 pour la réalisation d'un projet d'innovation de l'entreprise, dont le coût est de \$9,200.

en bref

"Le temps de la Manic"

RIMOUSKI — Les auditeurs de CFE-TV pourront assister dimanche prochain, à 19h, à la première du film intitulé: "Le temps de la Manic". Réalisé sur la Côte-Nord par Daniel Le Saunier, Jacques Augustin et Claude Bérubé, ce film fait revivre les derniers moments de la construction du complexe hydro-électrique Manicouagan-Outardes.

Floralies à Saint-Etienne

SAINT-ETIENNE — La Jeune Chambre de Saint-Etienne de Lauzon organise une journée de l'environnement durant laquelle des arbres, arbustes, plantes et autres seront offerts aux gens de la municipalité et des environs. Cet événement aura lieu demain sur le terrain situé en face de la salle municipale de Saint-Etienne. En cas de pluie l'événement aura lieu à la salle municipale de 9h à 18h.

La canne blanche

LEVIS — Les membres d'une dizaine de clubs Lions de la Rive-Sud uniront leurs efforts, en fin de semaine, dans la campagne de sollicitation en faveur des aveugles. Les jours de la canne blanche ont débuté hier et se termineront demain. Les clubs Lions veulent en même temps inviter les citoyens à réfléchir sur la richesse que constitue la vue. Les gens pourront aussi profiter de l'occasion pour visiter la clinique mobile pour le dépistage du glaucome, qui sera au centre commercial des Galeries Chagnon, à Lévis, samedi, de 10h à 17h.

Assemblée de libéraux

THETFORD MINES — L'Association libérale fédérale du comté de Frontenac tiendra son assemblée générale annuelle, dimanche prochain, à compter de 13h, à l'école Curé-d'Auteuil de Thetford Mines. Le nouvel exécutif et le conseil d'administration seront élus à cette occasion.

Une histoire de piste cyclable

HAUTERIVE — Il existe, entre Baie-Comeau et Hauterive, une belle piste cyclable qui, aux beaux jours, est très fréquentée par les adeptes de la bicyclette et du jogging. Cette piste faisait l'objet d'une entente entre les deux villes et le ministère québécois des Transports. Baie-Comeau a donc investi \$50,000 dans cette piste et Québec \$125,000. Quant à la partie qui incombait à la ville de Hauterive, à l'ouest de la rivière Amédée, elle nécessitait des déboursés de \$40,000 de la ville et de \$60,000 du ministère. Le maire Boutin a préféré abandonner le projet car, selon lui, "cette piste cyclable n'est pas une priorité".

Nouveau club Taniata

SAINT-JEAN — Le club Taniata est l'appellation donnée à un nouveau groupe de Lions formé à Saint-Jean-Christophe. La cérémonie de remise de charte a réuni, récemment, plus de 300 amis membres d'une vingtaine de clubs Lions de la région de Québec. Le président local, M. Yves Lasnier, a indiqué que beaucoup de projets tentent ces nouveaux Lions mais que les œuvres favorisant la jeunesse seront surtout privilégiées dans cette localité à croissance rapide.

Sur le comité régional

MONT-JOLI — L'on vient de faire connaître les noms des trois personnes qui formeront le comité régional chargé de la mise en application de la nouvelle politique de rétrocession des lots publics intramunicipaux annoncée le 15 avril. Ces personnes sont MM. Victor Tremblay, de Causapscal, qui agira à titre de président, Marcel Belzile, de Sayabec et de Pierre Drolet de Caplan. Selon le député Léopold Marquis, ces personnes ont été choisies pour leur connaissance approfondie du milieu tant au point de vue du territoire forestier privé et public que des personnes et organismes qui y oeuvrent.

Petits chanteurs de l'amitié

SAINT-ROMUALD — La chorale "Les petits chanteurs de l'amitié", à Saint-Romuald, bénéficie d'une subvention de \$950 pour l'aider à réaliser la production et la mise en marché d'un disque 45 tours. L'aide gouvernementale provient du ministère des Affaires culturelles. Il s'agit d'une première pour cet ensemble vocal très dynamique. Le groupe est composé de 65 chanteurs âgés de 6 à 16 ans et d'une dizaine de dames.

Où aller dans nos régions

Arthabaska

LA PHILATÉLIE ET LOUIS-PHILIPPE HEBERT, sculpteur, au musée Laurier, 16 rue Laurier ouest, Arthabaska, du mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sam., dim. de 13h30 à 17h. Relâche les lundis. Entrée libre. Jusqu'au 25 mai.

Baie-Saint-Paul

MUSIQUE CLASSIQUE (Bach) pendant le déjeuner du dimanche, Le Mouton Noir, restaurant-bar, rue Sainte-Anne, Baie-Saint-Paul.

Beauce

CONCERT DE L'ECHO BEAUCE-RON, en guise de remerciement à son public la chorale l'Echo Beauceron donnera un concert supplémentaire dimanche le 18 mai à 13h30, église de l'Assomption de Saint-Georges de Beauce. Billets en vente à l'entrée au prix "rétro" de \$1.

Drummondville

LA VIE C'EST COMME LA VAISSELLE C'EST TOUJOURS A RECOMMENCER... OU BERNADETTE ET JULIETTE, par le théâtre du Chiendent, au 453 rue Lindsay, Drummondville, tous les jeudis, vendredis et samedis à 20h30. Admission: \$3.50. Jusqu'au 14 juin.

Portneuf

OUVERTURE DU VIEUX MOULIN MARCOUX pour la saison, samedi le 17, il y aura les œuvres de MARIE LABERGE, JEANNINE BOURRET, GABY VERGE, DOMINIQUE LAQUERRE, ANDRÉ PELLETIER eaux-fortes, aquarelles, huiles, sam. et dim. de 13h à 20h.

Rivière-du-Loup

SYLVIO LAGACE, peintre de l'estuaire du Saint-Laurent, sous le thème "Suite marine" galerie d'art Le Gôland, 460 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Mar. au dim. de 13h30 à 17h et les jeu. ven. soirs de 19h à 21h jusqu'au 29 mai.



Fiat Brava 1980: une ligne fidèle à la tradition italienne. Son intérieur, aussi luxueux que confortable, est fini à la perfection. Son moteur 2 litres à double arbre à cames et injection de carburant est d'une nervosité peu commune.

La remarquable Brava à injection

Consommation améliorée, puissance accrue, luxe et confort fidèles à la tradition Fiat. De quoi émerveiller les connaisseurs!

EN équipant le Brava 2 litres d'un système à injection Bosch L-Jetronic, les ingénieurs Fiat sont parvenus à obtenir des résultats surprenants — accroître la puissance de 20% tout en réduisant la consommation de carburant.

La Brava ne consomme que 6,9 litres aux 100 km sur route. (Soit 40 milles au gallon.)

BRAVA 5 vitesses	EN VILLE	EN ROUTE	MOYENNE ESTIMÉE
Litres aux 100 km	10,8	6,9	8,4
Km par gal. imp.	42	65	54

Chiffres basés d'après des essais effectués en laboratoire selon les méthodes approuvées par Transport Canada. La consommation réelle pourra varier. La consommation en ville sera plus importante en hiver. Pour plus de détails, consultez le guide de consommation 1980 publié par Transport Canada.

La 5e vitesse rend la Brava encore plus économique sur l'autoroute.

Performances à un prix raisonnable

Si vous êtes à la recherche de performances élevées, telles que celles offertes par les BMW Scirocco ou Saab, ne manquez pas d'étudier la Fiat Brava de très près. Son prix de vente suggéré est inférieur à \$10,000. Intéressant, n'est-ce pas?

Faites un essai routier. En plus de ses performances élevées, la Brava a bien des qualités sur le plan du confort et de la conduite. C'est une voiture extrêmement nerveuse, et son système à injection la rend des plus efficaces sur le plan de la



La Ferrari est l'enfant prodige de la famille Fiat. Aucun autre constructeur n'a autant de bolides à son actif que le Groupe Fiat. Pas étonnant que la Fiat Brava à injection soit une grande sportive!

consommation. Elle négocie les virages avec maîtrise et vous sentez toujours bien à l'aise au volant. Sa carrosserie est solide et son intérieur insonorisé à merveille.

Obtenir des performances élevées est un véritable art en matière de construction automobile. Il est vrai que les ingénieurs Fiat ont une expérience approfondie dans le domaine des voitures de course ou de rallye: Fiat 131 Abarth, Lancia Stratos, Ferrari de formule 1... aucun autre constructeur n'a autant de bolides à son actif que le Groupe Fiat.

Luxe soigné

La Brava est livrée avec une radio AM/FM stéréo — un intérieur aussi luxueux mérite bien la haute fidélité!

Dégivrateurs de glaces latérales, capitonnage sport en tissu, rétroviseur extérieur à télécommande, dégivreur de lunette électrique et tout un tas de petits aménagements bien pensés tels que: montre à cristal de quartz, compteur journalier, miroir de courtoisie sur pare-soleil gauche.

Investissement sensé

La Brava est protégée contre la rouille à l'usine même; elle bénéficie de la fameuse garantie Fiat de 3 ans/120,000 km contre les perforations dues à la corrosion et d'une garantie de 2 ans/40,000 km pour le groupe propulseur.

La Brava est si bien aménagée que l'équipement facultatif offert est très restreint: toit ouvrant, jantes en alliage, climatiseur, transmission automatique, peinture métallisée.

Fiat et Brava sont des marques déposées de Fiat S.p.A.

LE PLUS DE PLAISIR AU LITRE.

FIAT

AVEC CONFIANCE

Luciani Automobile
9474, boul. St-Michel
Montréal
(Tél.: 384-5032)

Mont Royal Fiat
1150, avenue Mont-Royal est
Montréal
(Tél.: 524-3726)

Auto Grand Tourisme Inc.
1740, boul. Labelle
Chomedey, Laval
(Tél.: 331-6554, 681-3380)

Bob Barrell Fiat-Lancia
11355, Côte de Liesse
Donval
(Tél.: 631-4387)

Auto Allard
2039, chemin Chamblay
Longueuil
(Tél.: 764-8734)

Garage G. Franke
180, rue Principale
Ste-Agathe-des-Monts
(Tél.: 326-4775)

Garage Lehoux et Simard
450, Jacques-Cartier sud
St-Jean
(Tél.: 347-6555)

À QUÉBEC

FIAT

c'est



49 BOUL. ST-JOSEPH
QUÉBEC

(dist. Charf. ouest)

623-5471

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymon

A Lévis et dans les villes environnantes Ere de changement pour le service d'autobus

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LÉVIS — Le transport en commun sur la Rive-Sud de Québec est entré dans une ère de changement. Avec l'acquisition de huit autobus neufs, la clientèle a déjà augmenté considérablement, ces dernières semaines et des améliorations majeures concernant les parcours et la fréquence du service doivent être proposées au public incessamment.

Les dirigeants de la Corporation municipale de transport de la Rive-Sud de Québec (CITRSQ) devaient se réunir hier soir pour fixer notamment des dates d'assemblées publiques d'information et de consultation concernant un nouveau plan de transport. Deux assemblées auront lieu, probablement au début de juin, pour le secteur de Lévis, Lauzon et Saint-

David, puis pour le territoire de Saint-Romuald et Charny.

Le directeur général de la CITRSQ, M. Roger Bourgault, que LE SOLEIL a interrogé hier par téléphone, a déclaré que les dates de ces assemblées seront annoncées notamment par affichage public, dans les jours qui viennent.

Le plan de transport, qui est en effet attendu depuis quelques années par les usagers du transport en commun, est évidemment d'une importance capitale pour assurer une viabilité du service. Les dirigeants municipaux l'étudient depuis près de deux mois et y ont eux-mêmes apporté des améliorations. La population aura elle aussi l'occasion d'y ajouter ses suggestions, lors des assemblées publiques qui seront bientôt convoquées.

Longue attente

La mise en application du nouveau plan de transport serait donc faite à l'été, espère le directeur général.

De son côté, le public pourra s'écrier: "Enfin!" Car, il faut l'admettre, l'amélioration aura été longtemps attendue. Les délais, multipliés pour plusieurs raisons, ont fait que le transport public sur la Rive-Sud s'est trouvé de plus en plus dans un cercle vicieux: les usagers ne sont pas nombreux parce que le service n'est pas satisfaisant, des améliorations au service n'étaient pas encouragées à cause du faible achalandage, etc.

Depuis 1974, les municipalités ont payé 50 pour 100 du déficit d'administration de l'autobus Lévis Inc. Elles ont, par le biais d'une commission intermunicipale, retiré des subventions gou-

vernementales équivalent à l'autre 50 pour 100 du déficit. Ces municipalités ont attendu la nouvelle loi favorisant le transport en commun avant de former une corporation publique, qui a acquis, au début de janvier 1980, les actifs de la compagnie Autobus Lévis Inc. L'achat de huit autobus neufs a tout de suite été autorisé et l'élaboration d'un plan de transport a débuté sérieusement, grâce aux subventions plus considérables qui sont maintenant disponibles.

Optimisme

Mais l'atmosphère est de plus en plus à l'optimisme. Le directeur général, M. Roger Bourgault, est lui-même très heureux de constater que l'achalandage ait augmenté depuis la mise en service des véhicules neufs. Un seul des véhicules récemment achetés de General Motors n'est pas affecté aux parcours réguliers.

L'augmentation de la clientèle est surtout remarquable en fin de semaine. Est-ce que la population a voulu seulement essayer les nouveaux autobus? M. Bourgault s'est naturellement posé la question: la réponse viendra sûrement dans les prochaines semaines et les prochains mois et elle sera sûrement plus intéressante après la mise en application du nouveau plan de transport.

L'interdiction de faire usage du tabac dans les autobus de la CITRSQ, en vigueur depuis seulement trois semaines, a aussi contribué à une plus grande satisfaction d'une bonne partie de la clientèle. M. Bourgault a révélé que des lettres de remerciements sont même parvenues sur son bureau à ce sujet.

Les dirigeants de la CITRSQ sont donc très optimistes. Le plan de

transport qu'ils s'approprient à proposer à la population semble justifier cette confiance en l'avenir.

Par exemple, un service express, partant de Lauzon, permettra d'atteindre la cité universitaire en 50 minutes, en faisant cinq arrêts, dont deux à des points de jonction comme aux Galeries Chagnon et aux Quatre-Chemins de Charny. Le trajet durera le même temps dans les deux directions.

Les parcours seront modifiés complètement et seront aussi beaucoup plus nombreux.

La CITRSQ possède maintenant plus de 25 autobus, dont dix sont immatriculés "A" pour pouvoir servir sur des longs parcours. De ces véhicules disponibles pour des voyages spéciaux, quatre (2 neufs et 2 autres modèles) sont équipés de microphones-microphones.

Les syndiqués de Rexfor ne veulent pas démordre

par Réal LABERGE

VILLE DE L'ISLET — Revenant hier d'une occupation des chantiers de Rexfor, à Sainte-Lucie de Montmagny, une centaine de membres du Syndicat des employés de Rexfor, secteur de la forêt domaniale des Appalaches, "ont fini leur journée", par une autre démonstration de mécontentement, face aux bureaux régionaux du ministère des Terres et Forêts, à Ville de L'Islet.

"On ne lâchera pas, qu'on se le tienne pour dit, tant que le ministre Bérubé n'aura pas revu sa décision, qui nous enlève 70 emplois et accorde à la coopérative des Appalaches des droits de coupe ne respectant pas nos droits acquis."

Ce n'est là qu'une des manifestations de solidarité et de contestation tenues depuis quelques semaines par les employés syndiqués avec la CSN, qui ont notamment perturbé les visites des "gros canons" des assemblées référendaires du OUI dans la région.

Manifestations multipliées

La brochette des "réceptions d'accueil aux ministres

concernés", avec forces pancartes, drapeaux et cris à l'insolite, a commencé lors d'une visite à La Pocatière, du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, il y a deux semaines. Puis, à l'occasion de l'inauguration d'une exposition industrielle, également à La Pocatière, ce fut le tour du ministre particulièrement visé, M. Yves Bérubé, de l'Énergie et des Ressources.

M. Bérubé a eu droit à une répétition du cortège d'accueil comme conférencier référendaire invité à Sainte-Justine de Dorchester, plus tard.

Pour varier le menu, le groupe syndical s'est permis une courte occupation des bureaux régionaux des Terres et Forêts, à Ville de L'Islet, mercredi dernier.

En soirée, le programme comportait une apparition à une assemblée dont l'ex-ministre des Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, était l'invitée, à Saint-Pascal de Kamouraska.

"Pour lui rappeler, surtout, l'assurance qu'elle nous avait donnée, lors d'une rencontre de 1978, que la part faite à la

coop ne viendrait pas enlever les emplois des travailleurs syndiqués de la forêt."

Puis ce fut le tour du premier ministre, M. René Lévesque, dimanche soir dernier, à l'aréna de Montmagny, "qui nous a promis une rencontre au début de juin, après le référendum".

Un rappel

On a rappelé à M. Lévesque qu'à la mi-décembre dernier son ministre Yves Bérubé avait tranché le long litige qui oppose le Syndicat des employés de Rexfor et la Coopérative de gestion forestière des Appalaches, sur le partage de la coupe du bois dans la forêt domaniale des comtés allant de Bellechasse à Kamouraska, en accordant aux deux parties une part égale de la récolte de bois, au cours des cinq prochaines années. Contrairement aux recommandations d'une consultation publique confiée par ce ministère au CRD de Québec.

Et contrairement aussi aux revendications des 173 employés syndiqués de Rexfor, qui oeuvrent dans la région des Appalaches depuis 1969-70, et qui sont maintenant

menacés d'être remplacés par des membres de la coopérative, après avoir consenti, à partir de 1974, à céder aux membres de cette coupe une partie des coupes de bois et des travaux forestiers des Appalaches.

"Parce qu'on a refusé d'en céder davantage, quand on s'est aperçu qu'on n'avait pas un minimum de sept mois de travail par année, a précisé le président du syndicat, M. Jean-Claude Lévesque, le ministre Yves Bérubé nous a déclaré qu'il voulait nous punir de notre intransigeance."

Pas fini

Avec la fin des "grosses visites référendaires", le groupement syndical n'a pas l'intention de discontinuer ses démonstrations de mécontentement. "Ça ne sera pas fini aussi longtemps que la coop va venir couper dans nos aires de coupe, et qu'on ne nous aura pas redonné nos droits acquis", a-t-on formellement déclaré au SOLEIL.

C'est ainsi que mardi dernier des protestataires du groupement syndical ont commencé l'occupation de chantiers forestiers à la Coopérative des Appalaches, à Saint-Lucie-de-Beaufort, dans le comté de Montmagny.

Face à des interventions policières, la tactique du retrait momentané, puis d'un attroupement de retour, semble avoir été adoptée.

C'est aux autorités gouvernementales de décider, par une décision plus juste à l'endroit des travailleurs syndiqués de Rexfor, "quand ça va cesser!", a-t-on observé.

Le loisir à Lauzon objet d'un colloque

par Gilles PEPIN

LAUZON — Une étude entreprise à Lauzon, dans le but de préciser les besoins en loisir dans cette municipalité, franchit maintenant la deuxième étape, celle de la consultation populaire, qui prendra la forme d'un colloque, demain, de 9h à 17h, à l'école Saint-Joseph.

Les participants réunis en atelier pourront participer à des échanges verbaux et ils seront aussi invités à répondre à un questionnaire couvrant tout le champ du loisir. Une plénière permettra, à la fin de la journée, de présenter une synthèse de cette consultation des citoyens et les représentants des différents organismes du milieu.

On sait que l'étude a été commandée par la ville de Lauzon à la firme Sodem Inc., précisément dans le but de préciser les besoins en loisir dans cette municipalité et de

déterminer les moyens de satisfaire les besoins identifiés.

La première étape de l'étude a été complétée il y a quelques jours avec le dépôt d'un rapport d'inventaire. Ce premier rapport constitue déjà un outil important pour la corporation des loisirs et les dirigeants municipaux, car il fournit un tableau complet des équipements, programmes et services de loisir existant présentement à Lauzon et même, dans certains cas, sur la Rive-Sud.

La seconde étape de l'étude, selon un porte-parole à Lauzon, consiste donc à évaluer les besoins qui ne sont pas satisfaits ou qui ne le sont que partiellement. A cette fin, un ensemble de consultations seront effectuées, afin de mettre en relation les besoins exprimés et les ressources déjà existantes; ce qui permettra de cerner avec précision les mo-

des d'intervention en loisir dans cette localité. Le colloque de demain constituera en effet la principale partie de cette deuxième étape.

Autre occasion

La corporation des loisirs de Lauzon, qui pilote l'étude menée par Sodem Inc., invite en outre les citoyens de cette ville, qui auraient des opinions à émettre sur le sujet, à entrer en communication avec Madame Delisle. Les opinions peuvent être transmises de façon verbale, en téléphonant au numéro 833-2804, et de façon écrite, en déposant des mémoires ou autres documents au Centre communautaire de Lauzon, au 302 de la rue Saint-Joseph.

TERRE A GAZON
PREPAREE

TERRE A JARDIN
TERREAU SPECIAL

REP.: tourbe Manderley

626-2930

Pépinière Bourbeau

RESTAURANT CAFE
DEUROPE
Fête du Homard
Tous les jours de la semaine et dimanche le 18 mai. Grille, bouilli ou thémidor, il sera accompagné de pommes de terre au choix et d'une salade parée.
Café Le tout *89¢
27, Ste-Angele, Québec
692-3835

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30

pour composer

647-3333

et vous abonner

au journal

LE SOLEIL

Pensée du jour

"Qui a une femme à toutes les femmes; qui a toutes les femmes n'a pas de femme."

Gracieuseté du
RESTAURANT
LA SAUVAGERE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

INTÉRESSÉ AUX ANIMAUX?

Vous êtes un éleveur de Chinchillas en puissance. Ceux qui font l'élevage de Chinchillas à domicile sont les principaux fournisseurs de fourrures en Amérique du Nord. Ces animaux se domestiquent bien, ils sont végétariens, se nourrissent de foin et de grains. Robustes et nocturnes, ils s'adaptent facilement à la plupart des milieux. Les Chinchillas sont bien adaptés et tout-à-fait sans odeur. Ce sont des animaux extrêmement propres et d'entretien faciles pour leurs propriétaires. Donc, si vous aimez les animaux, si vous avez du temps et l'espace nécessaire et si vous voulez en commerce à temps partiel, nous avons le financement pour vous permettre de devenir éleveur dans l'industrie des Chinchillas. On a besoin d'éleveurs. La demande de fourrures dépasse considérablement l'offre. Nous garantissons la viabilité et la reproduction des animaux. Le prix de vente est garanti par contrat.

Je désire plus de renseignements, sans obligation, sur l'élevage des Chinchillas.

Chinchilla Nord-Américain
(Québec)
C.P. 258
St-Amable, Qué. J0L 1N0
Nom
Adresse
Ville
Comté
Code postal
Tél. (avec code) F20



Ces publicités de marque ont défini l'image de Jean Tardif Mercury Lincoln et camions Ford, comme étant celle d'un concessionnaire offrant des produits de qualité et un service de classe. Fort de cette réputation et désirant développer son service, Jean Tardif Autos Ltee vient d'aménager dans de nouveaux locaux

situés à seulement dix minutes de Québec sur l'autoroute 40 à la sortie de Neuville.

Bienvenue à tous pour l'ouverture officielle samedi et dimanche les 17 et 18 mai 1980.

Jean TARDIF
MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD

Prix spéciaux pendant l'ouverture officielle samedi et dimanche les 17 et 18 mai 1980

840, autoroute 40 à Neuville 876-2793, de Québec 647-2406

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint

Ministre Marcel Léger

La moitié des réseaux d'égout sont inadéquats

par Raymond GAGNE

FOSSAMBAULT — "Cinquante pour cent des réseaux d'égout des municipalités du Québec sont inadéquats. Les reconstruire tous coûterait trop cher. Il est par conséquent préférable, par des études, d'en vérifier l'étanchéité et l'efficacité et de corriger les problèmes là où ils se révèlent."

C'est, en substance, ce qu'a déclaré hier, le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, au moment où il s'appretait à signer, avec le maire de Fossambault-sur-le-Lac, Fernand Lucchesi, le premier protocole d'entente à intervenir dans la région de Québec entre l'Environnement et une municipalité. Ce protocole s'inscrit dans le cadre du programme d'assainissement des eaux lancé l'an dernier par le gouvernement du Québec.

L'entente finalisée hier prévoit un investissement de l'ordre de \$750,000 auquel le gouvernement du Québec participera dans la proportion de 80 pour 100.

La plupart des conseillers de Fossambault, Mme Lorraine Tanguay, MM. Ben Martel, André Carpentier, Paul Langelier, Jules Hamel et Maurice Marchand participaient à la cérémonie.

Le député du comté de Chauveau, M. Louis O'Neill, qui fait siens depuis longtemps les problèmes relatifs à la qualité du lac Saint-Joseph a expliqué pour sa part, que l'entente se situe dans le plan d'ensemble dont la réalisation est envisagée par les deux paliers de gouvernement. Ce plan d'ensemble vise à améliorer la qualité de vie des gens vivant sur les rives du lac tout en assurant la protection du plan d'eau et le maintien de sa vocation régionale.

Les modalités

Selon les détails fournis par le ministère de l'Environnement, les études portant sur la qualité du réseau d'égout seront entreprises d'ici quelques jours. Le gouvernement en défrayera le coût entier.

Une fois les études terminées, le gouvernement s'engage à payer le coût des réparations qui seront localisées à raison de 66 et deux tiers pour 100.

Le programme de réhabilitation du réseau de Fossambault prévoit aussi la relocalisation de l'émissaire des eaux traitées et si la chose s'avérait nécessaire, l'augmentation de la capacité de l'intercepteur.

Dans l'ensemble, la participation du gouvernement s'établira à 80 pour 100 de l'investissement total.

En ce qui concerne le traitement des eaux usées, des études sont déjà en cours et les décisions finales seront prises dans un avenir rapproché.

Environnement-Québec s'attend à ce que les citoyens de la région métropolitaine de Québec ainsi que les citoyens des rives du lac Saint-Joseph puissent en retrouver le plein usage au plus tard à l'automne de 1982.

MIC Canada verse \$174,275 à 2 entreprises de la région

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Par l'entremise de son président, M. Louis-Paul Nolet, la commission d'expansion des entreprises pour le Québec, du MIC Canada, a annoncé, hier, l'acceptation de 21 projets pour des investissements de \$1,250,000 et l'attribution de subventions au montant de \$1 million.

Cette aide financière de MIC Canada a été offerte à six entreprises de la région de Québec, et tout particulièrement du secteur de la Beauce, pour des investissements de \$465,900 et l'attribution de subventions se totalisant à \$349,675.

Il s'agit des entreprises Les constructions Murox Inc., de Saint-Joseph; la Fonderie Saint-Anselme Ltée, de Saint-Anselme de Dorchester; de Solu-Beauce Inc., de Saint-Georges; de la Fonderie Saint-Romuald, de Saint-Romuald de Lévis; des Peintures JBM Inc., de Beauceville; puis de Desman Electronique Inc., de Rimouski.

En communiquant ces renseignements, lors d'une conférence de presse, au terme d'une réunion des six commissaires de la commission, tenue hier, à Saint-Georges de Beauce, M. Nolet fit savoir "que la Beauce étant l'une des régions les plus progressistes au Québec, la commission se devait de tenir une

réunion à Saint-Georges, en vue de participer aux projets qui renforceront l'économie de la région.

Saint-Joseph

L'entreprise Construction Murox Inc., de Saint-Joseph de Beauce, qui se spécialise dans la fabrication de panneaux utilisés comme mur porteur de bâtiments industriels et commerciaux, dépensera \$104,000 dans un projet de conception de développement et la mise au point de panneaux pour les toitures non porteuses, les chambres et entrepôts frigorifiques.

Pour la réalisation de son projet, cette entreprise de la Beauce s'est vue attribuer une subvention au montant de \$78,000.

Saint-Georges

La compagnie Solu-Beauce Inc., de Ville Saint-Georges, qui se spécialise dans la fabrication d'escaliers métal-

liques sectoriels, recevra \$83,000 en subvention pour des investissements se totalisant à \$110,000.

Il s'agit d'un projet pour la conception et le développement d'un escalier métallique autoajustable en acier pour les résidences et en aluminium pour les industries.

Beauceville

Une subvention au montant de \$7,500 a été accordée à l'entreprise manufacturière de peinture JBM Inc. de Beauceville, en vue de faire une étude de productivité, dont le coût total du projet est de \$10,000.

Saint-Anselme

La Fonderie Saint-Anselme Ltée, de Saint-Anselme de Dorchester, qui se spécialise dans la fabrication d'équipements de meunerie et de moulin à scie, recevra une aide financière au montant

de \$146,000 pour la réalisation d'un projet de \$195,000.

Il s'agit de la conception et du développement d'une nouvelle machine à cuber la moulée.

Saint-Romuald

De son côté, la Fonderie Saint-Romuald de Lévis, qui se spécialise dans la fabrication de métaux non ferreux sur commande, puis de diverses machineries, recevra une subvention au montant de \$28,275 en vue de permettre à cette entreprise de faire une étude de productivité, dont le coût du projet est évalué à \$37,700.

Rimouski

Quant à l'entreprise Desman Electronique Inc., de Rimouski, elle recevra une aide financière au montant de \$6,900 pour la réalisation d'un projet d'innovation de l'entreprise, dont le coût est de \$9,200.

en bref

"Le temps de la Manic"

RIMOUSKI — Les auditeurs de CFE-TV pourront assister dimanche prochain, à 19h, à la première du film intitulé: "Le temps de la Manic". Réalisé sur la Côte-Nord par Daniel Le Saunier, Jacques Augustin et Claude Bérubé, ce film fait revivre les derniers moments de la construction du complexe hydro-électrique Manicouagan-Outardes.

Floralies à Saint-Etienne

SAINT-ETIENNE — La Jeune Chambre de Saint-Etienne de Lauzon organise une journée de l'environnement durant laquelle des arbres, arbustes, plantes et autres seront offerts aux gens de la municipalité et des environs. Cet événement aura lieu demain sur le terrain situé en face de la salle municipale de Saint-Etienne. En cas de pluie l'événement aura lieu à la salle municipale de 9h à 18h.

La canne blanche

LEVIS — Les membres d'une dizaine de clubs Lions de la Rive-Sud uniront leurs efforts, en fin de semaine, dans la campagne de sollicitation en faveur des aveugles. Les jours de la canne blanche ont débuté hier et se termineront demain. Les clubs Lions veulent en même temps inviter les citoyens à réfléchir sur la richesse que constitue la vue. Les gens pourront aussi profiter de l'occasion pour visiter la clinique mobile pour le dépistage du glaucome, qui sera au centre commercial des Galeries Chagnon, à Lévis, samedi, de 10h à 17h.

Assemblée de libéraux

THETFORD MINES — L'Association libérale fédérale du comté de Frontenac tiendra son assemblée générale annuelle, dimanche prochain, à compter de 13h, à l'école Curé-d'Auteuil de Thetford Mines. Le nouvel exécutif et le conseil d'administration seront élus à cette occasion.

Une histoire de piste cyclable

HAUTERIVE — Il existe, entre Baie-Comeau et Hauterive, une belle piste cyclable qui, aux beaux jours, est très fréquentée par les adeptes de la bicyclette et du jogging. Cette piste faisait l'objet d'une entente entre les deux villes et le ministère québécois des Transports. Baie-Comeau a donc investi \$50,000 dans cette piste et Québec \$125,000. Quant à la partie qui incombait à la ville de Hauterive, à l'ouest de la rivière Amédée, elle nécessitait des déboursés de \$40,000 de la ville et de \$60,000 du ministère. Le maire Boutin a préféré abandonner le projet car, selon lui, "cette piste cyclable n'est pas une priorité".

Nouveau club Taniata

SAINT-JEAN — Le club Taniata est l'appellation donnée à un nouveau groupe de Lions formé à Saint-Jean-Christophe. La cérémonie de remise de charte a réuni, récemment, plus de 300 amis membres d'une vingtaine de clubs Lions de la région de Québec. Le président local, M. Yves Lasnier, a indiqué que beaucoup de projets tentent ces nouveaux Lions mais que les œuvres favorisant la jeunesse seront surtout privilégiées dans cette localité à croissance rapide.

Sur le comité régional

MONT-JOLI — L'on vient de faire connaître les noms des trois personnes qui formeront le comité régional chargé de la mise en application de la nouvelle politique de rétrocession des lots publics intramunicipaux annoncée le 15 avril. Ces personnes sont MM. Victor Tremblay, de Causapscal, qui agira à titre de président, Marcel Belzile, de Sayabec et de Pierre Drolet de Caplan. Selon le député Léopold Marquis, ces personnes ont été choisies pour leur connaissance approfondie du milieu tant au point de vue du territoire forestier privé et public que des personnes et organismes qui y oeuvrent.

Petits chanteurs de l'amitié

SAINT-ROMUALD — La chorale "Les petits chanteurs de l'amitié", à Saint-Romuald, bénéficie d'une subvention de \$950 pour l'aider à réaliser la production et la mise en marché d'un disque 45 tours. L'aide gouvernementale provient du ministère des Affaires culturelles. Il s'agit d'une première pour cet ensemble vocal très dynamique. Le groupe est composé de 65 chanteurs âgés de 6 à 16 ans et d'une dizaine de dames.

Où aller dans nos régions

Arthabaska

LA PHILATELIE ET LOUIS-PHILIPPE HEBERT, sculpteur, au musée Laurier, 16 rue Laurier ouest, Arthabaska, du mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sam., dim. de 13h30 à 17h. Relâche les lundis. Entrée libre. Jusqu'au 25 mai.

Baie-Saint-Paul

MUSIQUE CLASSIQUE (Bach) pendant le déjeuner du dimanche, Le Mouton Noir, restaurant-bar, rue Sainte-Anne, Baie-Saint-Paul.

Beauce

CONCERT DE L'ECHO BEAUCE-RON, en guise de remerciement à son public la chorale l'Echo Beauceron donnera un concert supplémentaire dimanche le 18 mai à 13h30, église de l'Assomption de Saint-Georges de Beauce. Billets en vente à l'entrée au prix "rétro" de \$1.

Drummondville

LA VIE C'EST COMME LA VAISSELLE C'EST TOUJOURS A RECOMMENCER... OU BERNADETTE ET JULIETTE, par le théâtre du Chiendent, au 453 rue Lindsay, Drummondville, tous les jeudis, vendredis et samedis à 20h30. Admission: \$3.50. Jusqu'au 14 juin.

Portneuf

OUVERTURE DU VIEUX MOULIN MARCOUX pour la saison, samedi le 17, il y aura les œuvres de MARIE LABERGE, JEANNINE BOURRET, GABY VERGE, DOMINIQUE LAQUERRE, ANDRÉ PELLETIER eaux-fortes, aquarelles, huiles, sam. et dim. de 13h à 20h.

Rivière-du-Loup

SYLVIO LAGACE, peintre de l'estuaire du Saint-Laurent, sous le thème "Suite marine" galerie d'art Le Goéland, 460 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup. Mar. au dim. de 13h30 à 17h et les jeu. ven. soirs de 19h à 21h jusqu'au 29 mai.



Fiat Brava 1980: une ligne fidèle à la tradition italienne. Son intérieur, aussi luxueux que confortable, est fini à la perfection. Son moteur 2 litres à double arbre à cames et injection de carburant est d'une nervosité peu commune.

La remarquable Brava à injection

Consommation améliorée, puissance accrue, luxe et confort fidèles à la tradition Fiat. De quoi émerveiller les connaisseurs!

EN équipant le Brava 2 litres d'un système à injection Bosch L-Jetronic, les ingénieurs Fiat sont parvenus à obtenir des résultats surprenants — accroître la puissance de 20% tout en réduisant la consommation de carburant.

La Brava ne consomme que 6.9 litres aux 100 km sur route. (Soit 40 milles au gallon.)

BRAVA 5 vitesses	EN VILLE	SUR ROUTE	MOYENNE ESTIMÉE
Litres aux 100 km	10.8	6.9	8.4
Km par gal. imp.	42	65	54

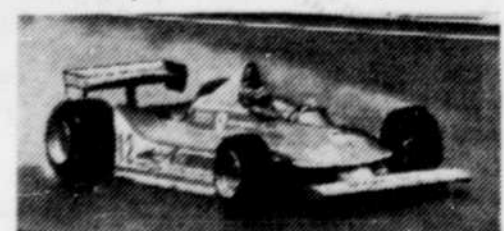
Chiffres basés d'après des essais effectués en laboratoire selon les méthodes approuvées par Transports Canada. La consommation réelle pourra varier. La consommation en ville sera plus importante en hiver. Pour plus de détails, consultez le guide de consommation 1980 publié par Transports Canada.

La 5e vitesse rend la Brava encore plus économique sur l'autoroute.

Performances à un prix raisonnable

Si vous êtes à la recherche de performances élevées, telles que celles offertes par les BMW Scirocco ou Saab, ne manquez pas d'étudier la Fiat Brava de très près. Son prix de vente suggéré est inférieur à \$10,000. Intéressant, n'est-ce pas?

Faites un essai routier. En plus de ses performances élevées, la Brava a bien des qualités sur le plan du confort et de la conduite. C'est une voiture extrêmement nerveuse, et son système à injection la rend des plus efficaces sur le plan de la



La Ferrari est l'enfant prodige de la famille Fiat. Aucun autre constructeur n'a autant de bolides à son actif que le Groupe Fiat. Pas étonnant que la Fiat Brava à injection soit une grande sportive!

consommation. Elle négocie les virages avec maîtrise et vous sentez toujours bien à l'aise au volant. Sa carrosserie est solide et son intérieur insonorisé à merveille.

Obtenir des performances élevées est un véritable art en matière de construction automobile. Il est vrai que les ingénieurs Fiat ont une expérience approfondie dans le domaine des voitures de course ou de rallye: Fiat 131 Abarth, Lancia Stratos, Ferrari de formule 1... aucun autre constructeur n'a autant de bolides à son actif que le Groupe Fiat.

Luxe soigné

La Brava est livrée avec une radio AM/FM stéréo — un intérieur aussi luxueux mérite bien la haute fidélité!

Dégivreurs de glaces latérales, capotage sport en tissu, rétroviseur extérieur à télécommande, dégivreur de lunette électrique et tout un tas de petits aménagements bien pensés tels que: montre à cristal de quartz, compteur journalier, miroir de courtoisie sur pare-soleil gauche.

Investissement sensé

La Brava est protégée contre la rouille à l'usine même; elle bénéficie de la fameuse garantie Fiat de 3 ans/120,000 km contre les perforations dues à la corrosion et d'une garantie de 2 ans/40,000 km pour le groupe propulseur.

La Brava est si bien aménagée que l'équipement facultatif offert est très restreint: toit ouvrant, jantes en alliage, climatiseur, transmission automatique, peinture métallisée.

Fiat et Brava sont des marques déposées de Fiat S.p.A.

LE PLUS DE PLAISIR AU LITRE.



AVEC CONFIANCE

Luciani Automobile
9474, boul. St-Michel
Montréal
(Tél.: 384-5032)

Mont Royal Fiat
1150, avenue Mont-Royal est
Montréal
(Tél.: 524-3726)

Auto Grand Tourisme Inc.
1740, boul. Labelle
Chomedey, Laval
(Tél.: 331-6554, 681-3380)

Bob Berrell Fiat-Lancia
11355, Côte de Liesse
Donval
(Tél.: 631-4387)

Auto Allard
2039, chemin Chamblay
Longueuil
(Tél.: 754-8734)

Garage G. Franke
180, rue Principale
Ste-Agathe-des-Monts
(Tél.: 326-4775)

Garage Lehoux et Simard
450, Jacques-Carrier sud
St-Jean
(Tél.: 347-6555)

À QUÉBEC

FIAT

c'est



49 BOUL.
ST-JOSEPH
QUEBEC

(dist. Charl. ouest)

623-5471

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

A Lévis et dans les villes environnantes Ere de changement pour le service d'autobus

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le transport en commun sur la Rive-Sud de Québec est entré dans une ère de changement. Avec l'acquisition de huit autobus neufs, la clientèle a déjà augmenté considérablement, ces dernières semaines et des améliorations majeures concernant les parcours et la fréquence du service doivent être proposées au public incessamment.

Les dirigeants de la Corporation municipale de transport de la Rive-Sud de Québec (CITRSQ) devaient se réunir hier soir pour fixer notamment des dates d'assemblées publiques d'information et de consultation concernant un nouveau plan de transport. Deux assemblées auront lieu, probablement au début de juin, pour le secteur de Lévis, Lauzon et Saint-

David, puis pour le territoire de Saint-Romuald et Charny.

Le directeur général de la CITRSQ, M. Roger Bourgault, que LE SOLEIL a interrogé hier par téléphone, a déclaré que les dates de ces assemblées seront annoncées notamment par affichage public, dans les jours qui viennent.

Le plan de transport, qui est en effet attendu depuis quelques années par les usagers du transport en commun, est évidemment d'une importance capitale pour assurer une viabilité du service. Les dirigeants municipaux l'étudient depuis près de deux mois et y ont eux-mêmes apporté des améliorations. La population aura elle aussi l'occasion d'y ajouter ses suggestions, lors des assemblées publiques qui seront bientôt convoquées.

Longue attente

La mise en application du nouveau plan de transport serait donc faite à l'été, espère le directeur général.

De son côté, le public pourra s'écrier: "Enfin..." Car, il faut l'admettre, l'amélioration aura été longtemps attendue. Les délais, multipliés pour plusieurs raisons, ont fait que le transport public sur la Rive-Sud s'est trouvé de plus en plus dans un cercle vicieux: les usagers ne sont pas nombreux parce que le service n'est pas satisfaisant, des améliorations du service n'étaient pas encouragées à cause du faible achalandage, etc...

Depuis 1974, les municipalités ont payé 50 pour 100 du déficit d'administration de l'autobus Lévis Inc. Elles ont, par le biais d'une commission intermunicipale, retiré des subventions gou-

vernementales équivalent à l'autre 50 pour 100 du déficit. Ces municipalités ont attendu la nouvelle loi favorisant le transport en commun avant de former une corporation publique, qui a acquis, au début de janvier 1980, les actifs de la compagnie Autobus Lévis Inc. L'achat de huit autobus neufs a tout de suite été autorisé et l'élaboration d'un plan de transport a débuté sérieusement, grâce aux subventions plus considérables qui sont maintenant disponibles.

Optimisme

Mais l'atmosphère est de plus en plus à l'optimisme. Le directeur général, M. Roger Bourgault, est lui-même très heureux de constater que l'achalandage ait augmenté depuis la mise en service des véhicules neufs. Un seul des véhicules récemment achetés de General Motors n'est pas affecté aux parcours réguliers.

L'augmentation de la clientèle est surtout remarquable en fin de semaine. Est-ce que la population a voulu seulement essayer les nouveaux autobus? M. Bourgault s'est naturellement posé la question: la réponse viendra sûrement dans les prochaines semaines et les prochains mois et elle sera sûrement plus intéressante après la mise en application du nouveau plan de transport.

L'interdiction de faire usage du tabac dans les autobus de la CITRSQ, en vigueur depuis seulement trois semaines, a aussi contribué à une plus grande satisfaction d'une bonne partie de la clientèle. M. Bourgault a révélé que des lettres de remerciements sont même parvenues sur son bureau à ce sujet.

Les dirigeants de la CITRSQ sont donc très optimistes. Le plan de

transport qu'ils s'apprentent à proposer à la population semble justifier cette confiance en l'avenir.

Par exemple, un service express, partant de Lauzon, permettra d'atteindre la cité universitaire en 50 minutes, en faisant cinq arrêts, dont deux à des points de jonction comme aux Galeries Chagnon et aux Quatre-Chemins de Charny. Le trajet durera le même temps dans les deux directions.

Les parcours seront modifiés complètement et seront aussi beaucoup plus nombreux.

La CITRSQ possède maintenant plus de 25 autobus, dont dix sont immatriculés "A" pour pouvoir servir sur des longs parcours. De ces véhicules disponibles pour des voyages spéciaux, quatre (2 neufs et 2 autres modèles) sont équipés de microphones-microphones.

Les syndiqués de Rexfor ne veulent pas démordre

par Réal LABERGE

VILLE DE L'ISLET — Revenant hier d'une occupation des chantiers de Rexfor, à Sainte-Lucie de Montmagny, une centaine de membres du Syndicat des employés de Rexfor, secteur de la forêt domaniale des Appalaches, "ont fini leur journée", par une autre démonstration de mécontentement, face aux bureaux régionaux du ministère des Terres et Forêts, à la Ville de L'Islet.

"On ne lâchera pas, qu'on se le tienne pour dit, tant que le ministre Bérubé n'aura pas révisé sa décision, qui nous enlève 70 emplois et accorde à la coopérative des Appalaches des droits de coupe ne respectant pas nos droits acquis."

Ce n'est là qu'une des manifestations de solidarité et de contestation tenues depuis quelques semaines par les employés syndiqués avec la CSN, qui ont notamment perturbé les visites des "gros canons" des assemblées référendaires du OUI dans la région.

Manifestations multipliées

La brochette des "réceptions d'accueil aux ministres

concernés", avec forces pancartes, drapeaux et cris à l'injustice, a commencé lors d'une visite à La Pocatière, du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, il y a deux semaines. Puis, à l'occasion de l'inauguration d'une exposition industrielle, également à La Pocatière, ce fut le tour du ministre particulièrement visé, M. Yves Bérubé, de l'Énergie et des Ressources.

M. Bérubé a eu droit à une répétition du cortège d'accueil comme conférencier référendaire invité à Sainte-Justine de Dorchester, plus tard.

Pour varier le menu, le groupe syndical s'est permis une courte occupation des bureaux régionaux des Terres et Forêts, à la Ville de L'Islet, mercredi dernier.

En soirée, le programme comportait une apparition à une assemblée dont l'ex-ministre des Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, était l'invitée, à Saint-Pascal de Kamouraska.

"Pour lui rappeler, surtout, l'assurance qu'elle nous avait donnée, lors d'une rencontre de 1978, que la part faite à la

coop ne viendrait pas enlever les emplois des travailleurs syndiqués de la forêt."

Puis ce fut le tour du premier ministre, M. René Lévesque, dimanche soir dernier, à l'Aréna de Montmagny, "qui nous a promis une rencontre au début de juin, après le référendum".

Un rappel

On a rappelé à M. Lévesque qu'à la mi-décembre dernier son ministre Yves Bérubé avait tranché le long litige qui oppose le Syndicat des employés de Rexfor et la Coopérative de gestion forestière des Appalaches, sur le partage de la coupe du bois dans la forêt domaniale des comtés allant de Bellechasse à Kamouraska, en accordant aux deux parties une part égale de la récolte de bois, au cours des cinq prochaines années. Contrairement aux recommandations d'une consultation publique confiée par ce ministère au CRD de Québec.

Et contrairement aussi aux revendications des 173 employés syndiqués de Rexfor, qui oeuvrent dans la région des Appalaches depuis 1969-70, et qui sont maintenant

menacés d'être remplacés par des membres de la coopérative, après avoir consenti, à partir de 1974, à céder aux membres de cette coop une partie des coupes de bois et des travaux forestiers des Appalaches.

"Parce qu'on a refusé d'en céder davantage, quand on s'est aperçu qu'on n'avait pas un minimum de sept mois de travail par année, a précisé le président du syndicat, M. Jean-Claude Lévesque, le ministre Yves Bérubé nous a déclaré qu'il voulait nous punir de notre intransigeance."

Pas fini

Avec la fin des "grosses visites référendaires", le groupement syndical n'a pas l'intention de discontinuer ses démonstrations de mécontentement. "Ça ne sera pas fini aussi longtemps que la coop va venir couper dans nos aires de coupe, et qu'on ne nous aura pas redonné nos droits acquis", a-t-on formellement déclaré au SOLEIL.

C'est ainsi que mardi dernier des protestataires du groupement syndical ont commencé l'occupation de chantiers forestiers à la Coopérative des Appalaches, à Saint-Lucie-de-Beaufort, dans le comté de Montmagny.

Face à des interventions policières, la tactique du retrait momentané, puis d'un attroupement de retour, semble avoir été adoptée.

C'est aux autorités gouvernementales de décider, par une décision plus juste à l'endroit des travailleurs syndiqués de Rexfor, "quand ça va cesser!", a-t-on observé.

Le loisir à Lauzon objet d'un colloque

par Gilles PEPIN

LAUZON — Une étude entreprise à Lauzon, dans le but de préciser les besoins en loisir dans cette municipalité, franchit maintenant la deuxième étape, celle de la consultation populaire, qui prendra la forme d'un colloque, demain, de 9h à 17h, à l'école Saint-Joseph.

Les participants réunis en atelier pourront participer à des échanges verbaux et ils seront aussi invités à répondre à un questionnaire couvrant tout le champ du loisir. Une plénière permettra, à la fin de la journée, de présenter une synthèse de cette consultation des citoyens et les représentants des différents organismes du milieu.

On sait que l'étude a été commandée par la ville de Lauzon à la firme Soderm Inc., précisément dans le but de préciser les besoins en loisir dans cette municipalité et de

déterminer les moyens de satisfaire les besoins identifiés.

La première étape de l'étude a été complétée il y a quelques jours avec le dépôt d'un rapport d'inventaire. Ce premier rapport constitue déjà un outil important pour la corporation des loisirs et les dirigeants municipaux; car il fournit un tableau complet des équipements, programmes et services de loisir existant présentement à Lauzon et même, dans certains cas, sur la Rive-Sud.

La seconde étape de l'étude, selon un porte-parole à Lauzon, consiste donc à évaluer les besoins qui ne sont pas satisfaits ou qui ne le sont que partiellement. A cette fin, un ensemble de consultations seront effectuées, afin de mettre en relation les besoins exprimés et les ressources déjà existantes; ce qui permettra de cerner avec précision les mo-

des d'intervention en loisir dans cette localité. Le colloque de demain constituera en effet la principale partie de cette deuxième étape.

Autre occasion

La corporation des loisirs de Lauzon, qui pilote l'étude menée par Soderm Inc., invite en outre les citoyens de cette ville, qui auraient des opinions à émettre sur le sujet, à entrer en communication avec Madame Delisle. Les opinions peuvent être transmises de façon verbale, en téléphonant au numéro 833-2804, et de façon écrite, en déposant des mémoires ou autres documents au Centre communautaire de Lauzon, au 302 de la rue Saint-Joseph.

\$20,000 à Donnacona

DONNACONA — Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche vient d'annoncer l'octroi d'une subvention de \$20,000 à la municipalité de Donnacona à titre d'assistance à la réalisation de la première phase du plan d'aménagement d'équipements de loisir de cette municipalité du comté de Portneuf. Dans la correspondance échangée avec le maire de Donnacona, M. Louis-Marie Gaudreault, le ministre Lessard a dit espérer que s'accroît la collaboration qui existe entre la municipalité

et la Commission scolaire régionale Tardivel et qui va dans le sens des orientations du livre blanc sur le loisir.

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer
647-3333
et vous abonner au journal

LE SOLEIL

TERRE A GAZON PREPAREE
TERRE A JARDIN TERREAU SPECIAL

REP.: tourbe Manderley

626-2930
Pépinière Bourbeau

RESTAURANT CAFE d'EUROPE
Fête du Homard
Tous les jours de la semaine et dimanche le 18 mai: Gilette, bouilli ou thermidor. Il sera accompagné de pommes de terre au choix et d'une salade panachée.
Café Le tout \$8.95
27, Ste-Ange, Québec
692-3835

Pensée du jour

"Qui a une femme à toutes les heures; qui a toutes les femmes n'a pas de femme."

Gracieuseté du **RESTAURANT LA SAUVAGÈRE**
St-Jean-Christophe
839-7914

INTÉRESSÉ AUX ANIMAUX?

Vous êtes un éleveur de Chinchillas en pension? Ceux qui font l'élevage de Chinchillas à domicile sont les principaux fournisseurs de fourrures en Amérique du Nord. Ces animaux se domestiquent bien. Ils sont végétariens, se nourrissent de foin et de grains. Robustes et rochers, ils s'adaptent facilement à la plupart des milieux. Les Chinchillas sont bien disposés et tout-à-fait sans danger. Ce sont des animaux extrêmement propres et d'entretien facile pour les petits. Donc, si vous aimez les animaux, si vous avez du temps et l'espace nécessaires et si vous voulez un commerce à temps partiel, nous avons le financement pour vous permettre de devenir éleveur dans l'industrie des Chinchillas. On a besoin d'éleveurs. La demande de fourrures dépasse considérablement l'offre. Nous garantissons la rentabilité et la reproduction des animaux. Le prix de vente est garanti par contrat.

Je désire plus de renseignements, sans obligation, sur l'élevage des Chinchillas.

Chinchilla Nord-Américain (Québec)
C.P. 268
St-Amable, Qué. J0L 1N0
Nom
Adresse
Ville
Comté
Code postal
Tél. (avec code) 720



NOUVEAU
A dix minutes de Québec

Lincoln RANGER XLT

MERCURY

Jean TARDIF
MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD

Ces publicités de marque ont défini l'image de Jean Tardif Mercury Lincoln et camions Ford, comme étant celle d'un concessionnaire offrant des produits de qualité et un service de classe. Fort de cette réputation et désirant développer son service, Jean Tardif Autos Ltée vient d'aménager dans de nouveaux locaux

situés à seulement dix minutes de Québec sur l'autoroute 40 à la sortie de Neuville.

Bienvenue à tous pour l'ouverture officielle samedi et dimanche les 17 et 18 mai 1980.

Prix spéciaux pendant l'ouverture officielle samedi et dimanche les 17 et 18 mai 1980

840, autoroute 40 à Neuville 876-2793, de Québec 647-2406

Moscou amorce son "offensive de paix"

par Jacques Michel TONDRE

VARSOVIE (AFP) — Comme prévu l'URSS et le Pacte de Varsovie ont lancé hier son "offensive de paix" en invitant les dirigeants de tous les pays du monde au "plus haut niveau" à une conférence sur "l'élimination des foyers de tension internationale et la prévention de la guerre".

Cette invitation est contenue dans une "déclaration" publiée à l'issue de la réunion, mercredi et hier dans la capitale polonaise, du comité politique consultatif du Pacte de Varsovie, et dont le texte doit être adressé à tous les signataires de l'acte final d'Helsinki.

La déclaration, publiée en anglais par l'agence officielle polonaise Pab dans son service à destination de l'étranger, ne compte que 200 mots. Elle souligne que dans la situation de "danger" que connaît le monde, seule une telle réunion à un tel niveau peut ouvrir la voie à "la compréhension mutuelle" et au maintien "d'une paix durable".

Ton grave

Le ton du document est d'une gravité exceptionnelle. Il établit implicitement un parallèle entre la situation actuelle et celle d'il y a 40 ans, au temps de la formation de la "coalition antihitlérienne".

Cet appel au monde entier, alors que toutes les déclarations officielles et les commentaires de la presse tournaient autour du projet de conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe, a causé une surprise totale.

Selon un communiqué publié à part, ce projet de conférence européenne dont M. Edward Gierk, premier secrétaire du Parti communiste polonais, s'est fait le champion, est renvoyé à la prochaine session des ministres des Affaires étrangères du Pacte de Varsovie.

Mutisme sur les mesures militaires

Aucun des documents publiés à l'issue du "sommet" de Varsovie ne donne d'indication sur les mesures

militaires qu'ont pu prendre par ailleurs les dirigeants suprêmes des pays du bloc de l'Est.

Selon des sources polonaises informées, un certain nombre d'accords secrets ont toutefois été signés au cours de la séance de clôture de la réunion au sommet du Pacte qui s'est tenue mercredi et jeudi au siège du Conseil des ministres polonais.

Cette session du Comité politique consultatif du Pacte de Varsovie, la 16e depuis 1955, a été marquée par la présence de M. Leonid Brejnev qui effectuait à cette occasion son 2e voyage à l'étranger en moins d'une semaine.

Tantôt faisant preuve d'une étonnante énergie, tantôt accusant nettement la fatigue, M. Brejnev a eu notamment mercredi une pleine journée de travail de 12 heures, de l'ouverture du sommet à la fin de la soirée de gala donnée à l'opéra. Il a été le premier à quitter Varsovie jeudi après-midi, suivi de ses intervalles d'une demi-heure par les cinq autres délégations nationales.



Entouré de son premier ministre, M. Alexei Kossyguine et de son ministre des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, M. Brejnev s'applique à signer un document hier à Varsovie.

Le président Brejnev essaie de paraître en forme

VARSOVIE (AFP) — Visage figé, crispé de douleur parfois, geste gauche et démarche raide mais journée de travail de 12 heures: Léonid Brejnev paraît souffrir physiquement mais il n'a pas renoncé à incarner son pays aux yeux du monde.

Fait exceptionnel: pendant trois jours à Varsovie les journalistes ont pu couvrir le numéro un soviétique, comme si tout service d'ordre avait disparu, et le moindre geste de ce président que l'on dit malade a été épilé.

Première impression: M. Brejnev se porte bien. Mardi soir en arrivant à Varsovie, il descend seul la passerelle de son avion, passe rapidement en revue un détachement militaire. Il sourit et embrasse le Polonais Edward Gierk, avec qui il plaisante. A tel point que la télévision locale présente le soir même cinq minutes de gros plans semblant démentir les informations alarmistes sur son état de santé.

Arrivé à l'ambassade d'URSS, Léonid Brejnev se dirige sans façon vers les enfants des diplomates et il joue avec eux. Puis il s'impose mercredi une intense journée de travail, 12 heures dont cinq en discussions avec les plus hauts responsables du Pacte de Varsovie: guerre et paix sont à l'ordre du jour.

Ces derniers temps, le numéro un soviétique évitait les voyages à l'étranger. Il boudait l'avion, limitait ses apparitions publiques, s'excusait aux cérémonies protocolaires.

Pourtant mercredi soir, il tient à assister à la soirée de l'Opéra de Varsovie: deux heures de spectacles, à la veille d'une nouvelle journée de travail intensif. On imagine alors que les trois semaines de vacances qu'il a prises début avril en URSS ont dû métamorphoser le président du Soviet suprême, âgé de 74 ans.

Tout autre impression

Mais précisément à l'Opéra, quand on couloie le numéro un soviétique, l'impression est autre, très étrange: Léonid Brejnev a un visage de cire, figé. Ses gestes sont lents, parfois imprécis. Quand il marche, le président du Soviet suprême est extrêmement rigide. Ce n'est plus le chef d'Etat que l'on voit, mais un homme qui souffre, qui fait un effort physique sur lui-même.

L'assistance se tourne vers ce personnage, un des plus puissants du monde, et elle applaudit. Lui reste immobile, insondable, et cherche son fauteuil. S'asseoir est visiblement un soulagement: à cette heure, M. Brejnev accuse la fatigue. Et c'est avec lassitude qu'il rejoindra sa voiture, préférant l'ascenseur de l'Opéra à l'escalier

d'honneur. Impitoyables, les journalistes commentent: "Il est épuisé".

A sa façon Léonid Brejnev leur répondra jeudi matin. Dès neuf heures il est à la tombe du soldat inconnu, de nouveau détendu et le pas assuré, le geste plus souple. Nulle marque de l'épuisement de la veille. Il attend sa

"Zil" — somptueuse limousine noire — sans impatience, s'y assoit rapidement, comme si le geste avait été étudié ou même répété.

Au passage Léonid Brejnev, redevenu inaccessible dans sa voiture blindée, saluera les caméras de télévision. C'est cette image rassurante qui fera le tour du monde.

Kennedy défie Carter

(D'après AFP et AP) — Le sénateur Edward Kennedy a joué hier à Los Angeles sa dernière carte dans la course à la Maison-Blanche: il a annoncé son intention de laisser le champ libre au président Jimmy Carter à la convention nationale démocrate s'il perd les dernières élections primaires, le 3 juin, à condition qu'elles soient précédées d'un grand débat public avec M. Carter.

Si le président sortant, qui a passé l'essentiel de la période des primaires enfermé à la Maison-Blanche, relève le défi de son rival démocrate, les dernières primaires deviendront pour Kennedy un "quitté ou double" qui mettra définitivement fin à sa tentative ou le remettra au contraire en selle pour la convention du mois d'août.

"Si un tel débat a lieu, a déclaré M. Kennedy, je considérerai les élections du 3 juin comme un référendum et je m'inclinerai devant les résultats. Si M. Carter obtient la plupart des voix, je me retirerai. Si je l'emporte, je continuerai la course et j'espère obtenir l'investiture."

La proposition du sénateur a d'autant plus surpris qu'il avait jusqu'ici maintenu contre vents et marées, et malgré une série de

défaites, son intention de rester en course jusqu'au bout.

Réaction de Carter

De son côté, le président Carter n'acceptera pas de participer à un débat public avec le sénateur Edward Kennedy, a déclaré hier l'un des porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ray Jenkins.

"Je ne vois aucune raison de croire que la politique du président dans ce domaine changera", a déclaré M. Jenkins.

Les propositions du sénateur Kennedy sont apparues hier aux responsables de la Maison-Blanche comme une dernière tentative du sénateur du Massachusetts pour redonner une certaine crédibilité à sa candidature, que plus rien, selon eux, ne justifie.

En annonçant au début du mois que le président Carter reprendrait une activité électorale limitée, M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche, avait précisé que le président n'avait pas l'intention de participer à un débat avec le sénateur Kennedy, mais qu'il le ferait en revanche avec le candidat désigné du Parti républicain, après les conventions nationales des deux partis, cet été.

Muskie endormi

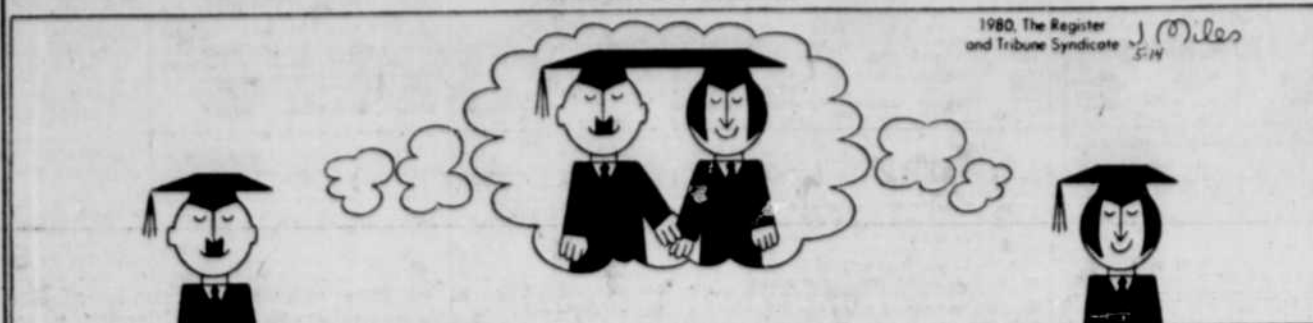
VIENNE (AP) — Fatigué par une journée bien remplie, M. Edmund Muskie s'est doucement endormi, hier, pendant une cérémonie officielle organisée au palais Hofburg à l'occasion du 25e anniversaire de l'indépendance autrichienne.

Les bras croisés sur la poitrine, le nouveau secrétaire d'Etat américain a commencé à dodeliner la tête pendant le discours prononcé par l'ancien vice-chancelier autrichien Fritz Bock. A la fin du

discours, il dormait franchement, le menton sur la poitrine, et il a poursuivi son sommeil pendant tout l'exposé de l'historien Gerald Stourzh, qui a retracé l'histoire du traité qui mettait fin à l'occupation de l'Autriche après la guerre.

Seul le discours du président Rudolf Kirchschlaeger l'a tiré de son sommeil. Mais entre-temps, l'ancien premier ministre britannique Harold Macmillan, maintenant âgé de 84 ans, s'était endormi à son tour.

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



Sondage du SOLEIL, du Devoir et du Toronto Star

OUI, 37%; NON, 49%

par Claude VAILLANCOURT

Les forces du NON ont enregistré un bond phénoménal au cours des premiers jours de mai et recueillent l'appui de 49 pour 100 des électeurs en vue du référendum du 20 mai. Quant

au OUI, il a maintenu sa clientèle à 37 pour 100.

Selon un sondage effectué pour le compte du SOLEIL, du Devoir et du Toronto Star, entre le 4 et le 9 mai, 14 pour 100 des gens seulement demeureraient encore discrets sur leur inten-

tion de vote, à onze jours du référendum.

Selon la méthode habituelle de répartition du vote des électeurs "discrets", le résultat final, au soir du 20 mai, serait alors de 57 pour 100 en faveur du NON et de 43 pour 100 pour le OUI.

Selon une autre hypothèse, la plus favorable aux troupes de M. René Lévesque, le OUI s'assurerait l'appui de 45 pour 100 des électeurs contre 55 pour 100 au NON. Enfin, les projections les plus favorables au groupe de M. Claude Ryan accordent 60 pour 100 des votes au NON et 40 pour 100 au

OUI. La marge d'erreur jugée acceptable dans ce type de sondage est de plus ou moins 3 pour 100.

Le sondage a été réalisé par deux sociologues de l'université McGill, MM. Maurice Pinard et Richard Hamilton, en collaboration avec l'Institut de cueillette de l'information (INCI) de Montréal. M. Pinard est le seul à avoir prévu, à un comté près, la victoire du Parti québécois lors de l'élection de 1976.

L'échantillon original était composé de 1,700 numéros de téléphone couvrant l'ensemble du Québec au pourcentage des populations régiona-

les. L'INCI a pu rejoindre 1,020 répondants, ce qui constitue la plus forte clientèle atteinte dans un sondage depuis le dépôt de la question référendaire, le 15 décembre 1979.

Examiné sous l'angle ethnique, le sondage indique que 45 pour 100 des "Canadiens français" vont voter OUI et que 40 pour 100 d'entre eux sont pour le NON, le reste demeurant muet sur ses intentions. Chez les autres électeurs, le pourcentage de OUI est de 5 pour 100 tandis que celui du NON est de 89 pour 100. Les "sans opinion déclarée" sont chiffrés à 6 pour 100.

Pour ce qui est des hommes et des femmes, on enregistre une autre baisse de OUI dans le groupe "hommes" par rapport aux autres sondages. 41

pour 100 des hommes disent qu'ils voteraient OUI et 47 pour 100 répondent par un NON. Ils sont 12 pour 100 à demeurer muets sur leurs intentions. 34 pour 100 des femmes déclarent qu'elles voteront OUI et 51 pour 100 disent qu'elles voteront NON. Le taux de discrétion est de 15 pour 100.

Soulignons un aspect important dans ce sondage-là: 84,2 pour 100 des gens affirment, à onze jours du référendum, que leur intention de vote constituait une décision ferme et qu'elle ne pouvait changer d'ici le 20 mai.

Le sondage effectué pour LE SOLEIL permet aussi de mettre en (Suite à la page A2, 5e col.)

INTENTION DE VOTE AU REFERENDUM

OUI	NON	SANS OPINION DECLARÉE
37%	49%	14%

INTENTION DE VOTE AUX ELECTIONS

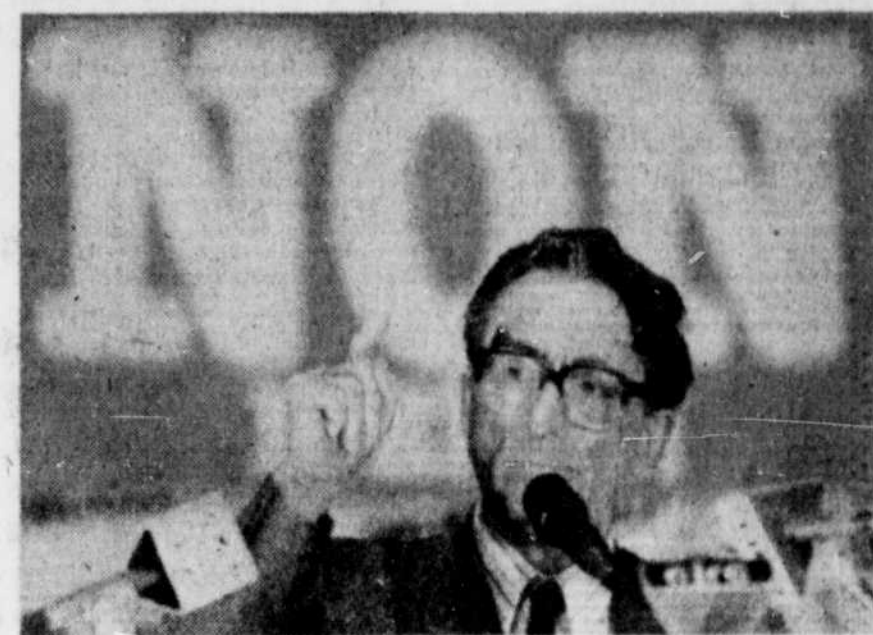
Parti libéral:	41.1%	Autres:	1.7%
Parti québécois:	36.5%	Aucun:	3.4%
Parti créditiste:	3.1%	Ne sait pas:	8.2%
Union nationale:	2.1%	Refus de répondre:	4.1%



Pierre Elliott TRUDEAU



René LEVESQUE



Claude RYAN

- ☐ Les détails en B-4 et B-5
- ☐ Demain, d'autres aspects

Trudeau, le meilleur leader; Lévesque suit; Ryan derrière

par Lise LACHANCE

Les Québécois considèrent Pierre Trudeau — et de loin — comme un meilleur chef politique que René Lévesque et Claude Ryan.

Un sondage réalisé par les sociologues Maurice Pinard et Richard Hamilton pour le compte du SOLEIL, du Devoir et du Toronto Star, révèle en effet ceci: 40 pour 100 des citoyens trouvent que le premier ministre Lévesque est meilleur leader que le chef de l'Opposition Claude Ryan, alors que

31 pour 100 favorisent ce dernier. Par contre, 54 pour 100 estiment que Trudeau l'emporte sur Lévesque. Seulement 22 pour 100 sont d'avis contraire.

L'étude, précisons-le, porte sur 1020 interviews, soit le chiffre le plus élevé de tous les sondages menés depuis le début de la campagne référendaire.

Par ailleurs, 50 pour 100 de la population considère que la situation (Suite à la page A2, 5e col.)

QUEL EST LE MEILLEUR CHEF?

1- Entre René Lévesque et Claude Ryan			
Lévesque	Ryan	Les deux	Ne sait pas
40%	31%	16%	13%
2- Entre René Lévesque et Pierre Trudeau			
Lévesque	Trudeau	Les deux	Ne sait pas
22%	54%	17%	7%

Améliorations de \$150 millions à Ultramar Le gazoduc jusqu'à Québec

par André PREFONTAINE

MONTREAL (PC) — Le Québec bénéficiera d'investissements qui atteindront \$2.7 milliards et qui entraîneront la création de 30,500 emplois grâce au feu vert qu'a donné le gouvernement fédéral à l'extension du gazoduc de Montréal à Québec ainsi qu'à d'importantes améliorations aux raffineries de l'est de la métropole et de Saint-Romuald.

Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre de mesures qu'a prises Ottawa afin de réduire la consommation de pétrole à seulement 10 pour 100 des besoins énergétiques résidentiels, commerciaux et industriels d'ici 15 ans et que le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a rendus publiques, hier, à Montréal, alors qu'il s'adressait aux membres de la "Pipeline Contractors Association" à l'occasion de leur congrès annuel.

Le ministre Lalonde, au cours d'une conférence de presse qui suivait son discours, s'est défendu "de vouloir acheter des votes" par une annonce de cette envergure à quelques jours à peine du référendum. Il a indiqué qu'il avait reçu l'avis de l'Office national de l'énergie vers la fin d'avril, que le cabinet avait décidé d'aller de l'avant avec le projet et que, conséquemment, il désirait en dévoiler les détails "le plus rapidement possible".

Et, même s'il a répondu que les tenants du OUI "seraient vraiment malades", à un journaliste qui lui demandait s'il ne craignait pas que son geste soit interprété comme un autre "coup de la Brink's", M. Lalonde n'a pas raté l'occasion de souligner que le fédéralisme comportait certains avantages. "Si cela fait prendre conscience aux gens qu'en faisant partie du Canada nous obtenons en ce moment du gaz naturel à la moitié du prix que nous paierions si nous étions indépendants, ils comprendront dans quelle situation nous nous trouvons dans ce pays", a-t-il déclaré.

Les travaux

L'extension du gazoduc, selon les estimations de l'ONE, impliquera des dépenses d'immobilisation et d'explo-

tation, sans compter le coût de conversion au gaz des installations fonctionnant au pétrole, qui dépasseront le milliard de dollars. Les travaux de prolongement en direction de Québec débuteront dès l'année prochaine alors que ceux vers l'Estrie commenceront en 1982-83 et ceux vers le Lac-Saint-Jean en 1983-84.

La Société du gazoduc trans-Québec-Maritimes agira comme maître

d'oeuvre pour la construction de ce gazoduc qui, d'ici 1985, acheminera 69.5 milliards de pieds cubes de gaz naturel vers le marché québécois. Cette quantité passera à 136.5 milliards de pieds cubes d'ici 1990.

Ceci implique donc un remplacement (Suite à la page A2, 1re col.)

☐ réactions en page A-3

Trudeau a eu tout le temps d'agir —Lévesque

(D'après PC et UPC) — M. René Lévesque a qualifié hier de "drame pseudo-politique" la promesse faite la veille par M. Pierre Elliott Trudeau de renouveler la constitution canadienne s'ils votent NON au référendum.

Parlant devant 400 personnes réunies par le Conseil des gens d'affaires de la région de Québec, le chef du OUI a déclaré que "le premier ministre du Canada a eu pendant 12 ans toutes les chances de corriger les injustices

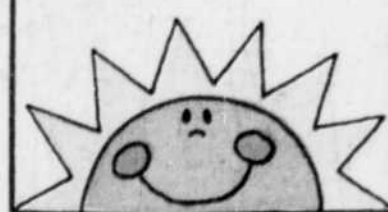
flagrantes de ce régime (fédéral) complètement débalancé".

M. Lévesque a ensuite comparé la promesse de M. Trudeau de mettre sa tête sur la bûche pour renouveler la constitution à la promesse des politiciens libéraux à Ottawa de démissionner si le gouvernement imposait la conscription au début de la seconde guerre mondiale.

(Suite à la page A2, 3e col.)

CRAYONS DE SOLEIL

Encore cette semaine, il y a de tout pour tous les goûts dans ton CRAYONS DE SOLEIL. Il y a Jean-Sébastien qui te parle de ses amis écureuils; Pascale qui a écrit un beau conte, illustré par Ginny; Martine et Elise qui sont allées passer une journée avec une troupe de comédiens. Des jeunes te font aussi mieux connaître leur loisir préféré: le mini-basket. Et il y a aussi les Enfanteries qui sont remplies de clowns. Tu trouveras tout ça et plus encore dans le cahier C.



Les Flyers intimident et écrasent les Islanders

pages C-1 et C-2

Québec, la convoitée

Québec constitue un château fort unilingue francophone convoité par les deux camps qui espèrent se gagner la faveur des habitants de cette cité de fonctionnaires de même que celle des électeurs de l'ensemble de la région de la capitale. Denis Angers a préparé un dossier sur la campagne référendaire régionale, tout en s'intéressant au destin de capitale nationale pour Québec, une question qui semble avoir été escamotée.

page A-7

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-17
Arts et spectacles	B-9 à B-12
Bandes dessinées	D-18
Bridge	D-12
Carrières et professions	C-4
Décès	D-19
Economie-finances	B-6 à B-8
Feuilleton	D-16
Horoscope	D-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-20
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-17
Où aller à Québec	B-10
Page documentaire	A-7
Patron	D-14
Pierre Champagne	A-11
Sport	C-1 à C-4
Télévision	D-18 et B-12

météo

Quelques passages nuageux en matinée, ensoleillé par la suite. Max: 18. Demain, ensoleillé et plus chaud.

détails en page D-2

Déraillement du train de la découverte

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Le "train de la découverte" a déraillé mercredi soir alors qu'il s'apprêtait à quitter Matane à destination du Nouveau-Brunswick.

Stationné ici depuis quelque temps pour faire admirer aux Matanais les beautés du Canada "coast to coast", le train a quitté la voie au moment de s'accrocher à la locomotive qui devait le mener à Bathurst.

Une défaillance du système de freinage est à l'origine de l'accident. Le train ne s'est pas renversé mais le wagon du devant a subi quelques dommages au contact de

(Suite à la page A2, 4e col.)

Le gazoduc... (Suite de la première page)

ment net de la consommation de pétrole au Québec de 27.000 barils de pétrole par jour en 1985 et de 52.000 barils par jour en 1990.

L'Office national de l'énergie a refusé cependant l'extension du gazoduc vers les Maritimes en attendant des études d'impact sur l'environnement plus poussées. Elle a jugé aussi que le projet ne tenait pas suffisamment compte de découvertes possibles de gaz naturel et de pétrole au large des côtes des provinces atlantiques.

Afin de réduire encore davantage la consommation et encourager la substitution au gaz naturel, le ministre Lalonde a révélé qu'il avait confié à Pétro-Canada le mandat de préparer, d'ici le 1er octobre, une étude sur un projet de construction d'une centrale d'amélioration du mazout dans l'est de Montréal, où l'on retrouve six raffineries côte à côte, qui nécessiterait des investissements de \$1,5 milliard. "A cet égard, Pétro-Canada est disposée à négocier d'ici le 1er avril 1981 la forme et le financement d'une entité qui serait chargée de mettre en oeuvre ce projet", a-t-il signalé.

Cette mesure vise à décourager l'utilisation d'huile lourde, ou mazout, dont l'industrie fait une grande consommation dans l'est du pays. Comme près de la moitié du pétrole raffiné est transformé en mazout, ces facilités d'amélioration permettraient d'accroître les quantités disponibles de produits pétroliers légers tels l'essence ou l'huile à chauffage sans augmenter les importations.

De plus, de telles installations faciliteraient l'achat de pétrole mexicain et vénézuélien à forte concentration d'huiles lourdes.

Autres installations

Parallèlement, la raffinerie Ultramar, de Saint-Romuald, en banlieue de Québec, a accepté de construire des installations d'amélioration, "presque immédiatement", moyennant un meilleur accès au brut canadien. Ce projet, évalué à \$150 millions, diminuera de 20.000 barils par jour la production de mazout et augmentera proportionnellement celle d'autres carburants.

De même, deux raffineries de Sarnia, en Ontario, se sont engagées à "éliminer substantiellement" leur production de mazout d'ici 1984. Cette décision impliquerait des déboursés de l'ordre de \$500 millions et signifierait que 35.000 barils de mazout exportés chaque jour vers les États-Unis et 10.000 barils absorbés par le marché ontarien seraient transformés en produits pétroliers légers au Canada.

De plus, l'Imperial Oil supprimera d'ici 1982 des exportations de mazout de 8.000 barils par jour vers les États-Unis.

Pour M. Lalonde, la construction de ces installations, qui produiront autant de pétrole qu'une usine de sable bitumineux mais à la moitié du prix et trois années plus tôt, faciliteront une meilleure utilisation d'environ 125.000 barils de mazout par jour, ouvrant des possibilités au gaz naturel, et diminuant la dépendance à l'égard des importations.

Mise en garde

"Je n'arrive pas à comprendre ceux pour qui la seule solution à la situation actuelle consiste à suivre docilement les hausses des prix internationaux du pétrole", a noté M. Lalonde, en faisant allusion à la politique du Parti conservateur d'enligner le prix du pétrole canadien avec celui en vigueur aux États-Unis.

Mercredi, le chef conservateur, M. Joe Clark, avait mis en garde M. Lalonde contre la tentation d'annoncer d'importants projets à l'extérieur de la Chambre des Communes.

Au cours de son exposé, le ministre de l'Énergie a fait allusion à la mise en place de programmes incitatifs afin d'encourager la substitution au gaz naturel. Il a précisé également que le tout dépendait largement de l'entente à venir avec l'Alberta sur les prix du pétrole et du gaz naturel.

Il s'est convaincu néanmoins que peu importe les augmentations de prix consenties, l'écart entre le coût des produits pétroliers et du gaz naturel demeurera aussi grand ou augmentera peut-être même.

Un Ontarien adopte les propos de Kierans

TORONTO (PC) — Le gouvernement de l'Ontario finance ses déficits au moyen de \$13 milliards empruntés de ses fonds de pension à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché, a déclaré le député libéral de London-Centre.

M. Peterson a dit qu'en empruntant du Régime de retraite du Canada, de la caisse de retraite des enseignants et de celle des fonctionnaires municipaux de l'Ontario, le gouvernement affaiblissait les fonds de retraite.

Il a demandé au trésorier, M. Frank Miller, de revenir sur cette décision et d'utiliser l'argent des retraites pour investir dans la province et créer des emplois.

M. Miller a défendu sa politique en disant que le gouvernement payait des intérêts comparables à ceux du marché libre.

Trudeau a eu... (Suite de la première page)

La conscription a bel et bien eu lieu, mais les démissions en bloc ne se sont pas produites. Ernest Lapointe, le lieutenant québécois de Mackenzie King, est mort en 1941 avant l'imposition de la conscription.

"De quel renouvellement s'agit-il?" a demandé M. Lévesque. Celui que M. Trudeau proposait dans son livre "Le temps d'agir", et où les aspirations du Québec étaient totalement ignorées?"

"Serait-ce plutôt celui du premier ministre ontarien Bill Davis, le professeur numéro un du régime actuel?"

"Serait-ce celui de Claude Ryan et du Livre beige, où on suggère un renouvellement à reculons?"

M. Lévesque a noté que le premier ministre canadien n'avait aucunement précisé sur quelle base le fédéralisme qu'il promettait allait être renouvelé dans ce qu'il a appelé "une opération précipitée".

Antécédents

Selon M. Lévesque, le premier ministre canadien est un "centralisateur à outrance" qui n'offrirait aucune garantie aux Québécois désireux de voir les pouvoirs du Québec s'accroître dans le régime canadien.

Il a cité plusieurs exemples. C'est ainsi que le gouvernement Trudeau a remis en question un accord fédéral-provincial sur les loteries signé sous l'administration Clark. L'accord cédait aux provinces la compétence sur les loteries.

C'est également le gouvernement Trudeau qui a "déchiré" un accord qu'il avait signé avec le Québec au sujet de l'usine d'eau lourde de LaPrade. Le fédéral a dû s'engager à verser \$200 millions en dédommagement dans ce dernier cas.

M. Lévesque a également rappelé que M. Trudeau avait voté en faveur d'une motion présentée la semaine dernière à la Chambre des Communes et autorisant le rapatriement unilatéral de la constitution. Les provinces se sont toujours opposées à ce processus, a noté M. Lévesque.

Promesses

M. Lévesque a également averti les Québécois de se méfier des promesses pré-électorales de M. Trudeau, estimant que ce dernier ne les remplit pas toujours.

M. Lévesque a rappelé qu'au cours de la campagne électorale de 1974, M. Trudeau avait promis de ne pas imposer un contrôle des prix et des salaires, geste qu'il a posé à peine six mois après son élection.

De même, en 1980, M. Trudeau s'est

fait élire en promettant de ne pas imposer la taxe de \$0,18 du gouvernement Clark sur le pétrole.

Cette taxe est déjà imposée à \$0,12 et rien ne garantit qu'elle ne sera pas haussée au cours des prochaines semaines, selon M. Lévesque.

Le premier ministre québécois a également dénoncé les pratiques électorales et référendaires du fédéral, "un gouvernement qui se l'eshonore".

Il a cité la "propagande" faite par Ottawa dans les enveloppes des chèques de pensions de vieillesse et d'allocations familiales.

"Qu'est-ce qu'ils auraient dit si on avait fait la même chose avec les chèques de bien-être social ou du régime des rentes?", a dit M. Lévesque.

Bref, pour M. Lévesque, seul un vote affirmatif le 20 mai prochain permettra de "balayer une fois pour toutes ces croquignoles et ces Bonhommes Sept-heures".

Publicité fédérale

Le gouvernement fédéral aurait dépensé illégalement de \$4 à \$5 millions en propagande pendant la période référendaire, a par ailleurs soutenu jeudi soir le premier ministre du Québec.

Selon une première compilation interne au comité du OUI, les dépenses illégales effectuées par Ottawa auraient atteint \$4.375.000 dont \$1,5 million en publicité télévisée. Il faut également inclure les trois roulettes mises sur la route au Québec par le Centre de l'information sur l'unité canadienne, et qu'on évalue à \$400.000 chacune. Ces dépenses seraient illégales selon le chef du OUI parce qu'elles ont été effectuées après l'émission des brefs référendaires.

Tous ces montants ne comprennent pas les sommes de \$10 millions dépensées par le fédéral et par Pro-Canada avant l'émission des brefs référendaires, selon les chiffres préliminaires fournis par le bureau de M. Lévesque.

Ces dernières dépenses ne tombaient pas sous la juridiction de la loi électorale.

Déraillement

la locomotive. Le matériel exposé n'a pas été touché mais deux des quatre générateurs ont été abîmés. Une fois rétabli sur la voie, le train a pu quitter Matane hier

OUI 37%... (Suite de la première page)

lumière un point majeur de cette campagne référendaire. Ainsi, parmi les gens qui déclarent leur intention de voter OUI mardi prochain, 39,2 pour 100 d'entre eux soutiennent que c'est pour permettre de déclencher des négociations en vue d'un renouvellement du fédéralisme. En vulgarisant, on pourrait dire que c'est le type d'électeurs qu'incarnerait Léon Dion ou Rodrigue Biron. Toujours parmi ceux qui annoncent leur OUI, 54,2 pour 100 disent que c'est en vue d'obtenir la réalisation de la souveraineté-association.

Les deux spécialistes qui ont mené le sondage ont constaté aussi que la coutume qui veut que les Québécois se trompent systématiquement sur l'issue d'un scrutin populaire se maintient: tandis qu'on enregistre une nette avance du NON et un désir de voter en faveur de cette option, 40 pour 100 des

gens sont néanmoins d'avis que le OUI va gagner et 28 pour 100 sont d'opinion contraire. 32 pour 100 des répondants sont indécis sur ce sujet.

Selon un relevé effectué par LE SOLEIL, à partir de sept autres sondages effectués depuis le dépôt de la question référendaire, l'attitude des électeurs, depuis le 15 décembre, n'a guère subi de variations. Le premier sondage, réalisé par IQOP et publié par LE SOLEIL et The Gazette, le 24 décembre, accordait 36,5 pour 100 des votes au OUI contre 47,2 pour 100 au NON. Les électeurs "discrets" se chiffraient alors par 16,3 pour 100. Cinq mois plus tard, le OUI n'a fait qu'une progression de 0,5 pour 100, le NON ne croissant, lui, que de 1,8 pour 100. Le pourcentage des "sans opinion déclarée" accuse une baisse de deux points seulement depuis ce moment.

Trudeau le...

(Suite de la première page)
est bonne actuellement au Québec. Cette proportion regroupe 7,6 pour 100 de gens pour qui tout va très bien et 42,8 pour 100 pour qui les choses vont assez bien. 35 pour 100 des autres ont répondu: "Pas tellement bien" et 12,5 pour 100: "Pas bien du tout". 2 pour 100 seulement sont sans opinion déclarée.

Selon M. Pinard, il s'agit là du taux de satisfaction le plus élevé enregistré depuis quelques années. Il l'attribue à diverses raisons dont le fait que le référendum occupe tout le terrain des préoccupations, de sorte qu'il n'y a pas place pour d'autres problèmes.

Prochaines élections

Malgré ce taux exceptionnel de satisfaction, les Québécois entendent, aux prochaines élections, voter pour le parti... libéral.

C'est du moins ce qu'ont affirmé 41 pour 100 des répondants. 36,5 pour 100 ont déclaré qu'ils voteraient pour le PQ s'ils étaient conviés aux urnes aujourd'hui.

Le Parti créditiste et l'Union nationale sont réduits à l'état groupuscules, le premier recueillant 3 pour 100 des intentions de vote et le second 2 pour 100.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Imprimeur, "Coursier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

le mot du jour

Excusez-le

Mutt, ce héros de nos bandes dessinées, n'est pas très futé, mais il surveille généralement son langage. Toutefois, il a fait une faute, cette semaine, en disant "tricher le pointage", au lieu de tronquer, de modifier, de falsifier...

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

8-0-0

tirage de jeudi

Informations: 643-8990

... les vêtements fonctionnels...



les combinaisons

vêtement de travail au départ, la combinaison se transforme. Twik porte des combinaisons styles "mécano", "parachutiste", "harem"... à noter, les détails amusants.

de gauche à droite:

combinaison fuseau, taille nid d'abeilles, manches continues, froncée, zippée devant
menthe, jaune 7 à 13 \$38.

combinaison emmanchure raglan, boutonnée devant, ceinturée
rouge, rose, blanc p.m.g. \$50.

combinaison mécano, bien épaulée, simple boutonnerie sous patte, cordons de serrage aux côtés
kaki, rose, jaune, blanc p.m.g. \$60.

combinaison style "harem", dos nu, cordons de serrage au cou, à la taille et aux chevilles
naturel p.m.g. \$42.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place Ste-Foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures

Rapport du conciliateur favorable aux postiers

OTTAWA (PC) — Dans son rapport devant être présenté aujourd'hui, le conciliateur fédéral Germain Jutras recommande que les ouvriers postaux obtiennent plusieurs avantages financiers et qu'une méthode spéciale soit adoptée afin d'éliminer quelque 30.000 griefs portés contre les Postes.

M. Jutras présidait le comité de conciliation établi en vue de régler le différend entre le ministère des Postes et les 23.000 cotisants du Syndicat canadien des employés des postes.

Dans un rapport minoritaire, le représentant du gouvernement auprès du comité de conciliation estime que la majorité des recommandations de M. Jutras seraient trop coûteuses. Pour sa part, le représentant syndical les a

qualifiées d'acceptables comme base d'une future convention collective.

Le président du comité de conciliation suggère aux employés des postes d'accepter l'offre de hausse salariale du gouvernement, consistant en une augmentation horaire de \$0.66 accompagnée d'une gratification pour les hausses du coût de la vie et d'une formule de rattrapage pour compenser les effets de l'inflation.

Les salaires horaires varient actuellement de \$7.90 à \$8.39, y compris une gratification de \$0.79 pour la hausse du coût de la vie. Les manutentionnaires de courrier obtiendraient un surplus horaire de \$0.10.

Le syndicat réclamait des bénéfices financiers supé-

rieurs, mais M. Jutras estime que cette offre est raisonnable, en autant que le gouvernement admette ses autres propositions — qui répondent en partie aux demandes syndicales — prévoyant la rémunération de la moitié de l'heure quotidienne de repas, des hausses pour le temps supplémentaire, de meilleures allocations pour les gants et les bottes et des gratifications spéciales pour le travail de nuit et de week-end.

Sécurité d'emploi

Il recommande également de légères améliorations aux clauses de sécurité d'emploi et une restriction au nombre d'heures pouvant être réclamées d'un employé temporaire. Dans ce dernier cas, la proposition vise à mettre fin à la pratique actuelle des Postes consistant à rempla-

cer les employés réguliers par plusieurs travailleurs temporaires.

M. Jutras recommande également la mise en place d'un système spécial destiné à régler en six mois environ quelque 30.000 griefs toujours en souffrance et portant sur de présumées violations de contrat qui se seraient produites au cours des quatre dernières années. Ces griefs portent notamment sur le non-paiement du temps supplémentaire.

En vertu des propositions de M. Jutras, deux comités nationaux seraient créés, un pour les employés anglophones, le second pour les francophones. Dans chaque cas, un médiateur spécial serait nommé afin de rendre des décisions finales dans les cas où les parties en cause ne pourraient s'entendre.

Les recommandations du comité de conciliation ne sont pas obligatoires, mais pourraient servir de base à de nouvelles négociations. La présentation du rapport à la Commission des relations de travail de la fonction publique permet aux employés postaux d'obtenir un droit légal de grève à minuit, vendredi prochain.

M. Jutras a qualifié dans les termes suivants le climat régnant entre les Postes et leurs employés: "Les deux parties se méfient l'une de l'autre, refusent de se parler et refusent de négocier sérieusement."

Selon lui, le syndicat désire modifier de fonds en comble le présent contrat de travail alors que les Postes tentent désespérément de s'en tenir au statu quo.

Il affirme que ses recommandations ne prévoient aucune modification radicale des différentes composantes du contrat, car cela pourrait susciter de nouveaux problèmes et causer préjudice à une amélioration des relations syndicat-employeur advenant que les Postes soient transformées en corporation de la Couronne, comme l'a promis le gouvernement.

Le rapport minoritaire du représentant gouvernemental Pierre Mercier condamne le syndicat, l'accusant de refus de collaboration, et désapprouve la majorité des suggestions de M. Jutras, au niveau des bénéfices salariaux, les qualifiant de trop coûteuses.

"Je dois me dissocier de plusieurs des propositions du président du comité que je considère comme une tentative d'acheter une paix temporaire entre les parties", de dire M. Mercier.

Selon lui, il en coûterait au gouvernement \$20 millions par année pour rémunérer la moitié des heures de repas des employés des postes. Le nouvel horaire des repas, également, forcerait les Postes à bloquer littéralement leurs opérations durant une heure à chaque quart de travail.

M. Mercier considère injustifiées les recommandations suggérant de rémunérer à double tarif tout travail fait après trois heures de temps supplémentaire. Il s'en est pris également à la suggestion de retirer la bonification de 40 cents l'heure pour la remplacer par une gratification de huit pour 100 pour le travail de nuit et de dix pour 100 pour le travail du week-end.



Quelque 1.500 professionnels ont assisté, hier midi, à l'assemblée d'information par le SPGQ.

Le Soleil, André Bouchard

Entente de principe entre l'Etat et ses professionnels

par Paul BENNETT

Le conflit entre le gouvernement du Québec et les quelque 8.000 professionnels à son emploi est pratiquement terminé.

Le conseil de direction du Syndicat des professionnels du gouvernement (SPGQ) devait normalement ratifier, hier en soirée, l'accord intervenu le matin même entre les parties à la table de négociations sur une hypothèse de règlement. Le Conseil du trésor devait en faire autant, toujours hier soir, pour la partie patronale.

Le syndicat a également mis fin aux grèves rotatives de 24 heures qui se succédaient depuis trois semaines, en annulant le mot d'ordre de grève générale lancé pour hier à l'échelle de la province.

Ce n'est qu'après avoir négocié toute la nuit que les représentants des deux parties avaient réussi, aux petites heures du matin, à dégager des voies de règlement sur les trois points majeurs toujours en litige, la sécurité d'emploi, le plan de carrière et les disparités salariales entre certains corps d'emploi.

Au cours d'une assemblée d'information, hier midi, au Centre municipal des congrès, à laquelle assistaient environ 1.500 syndiqués, le président du SPGQ, M. Marcel Thibierge, a salué le résultat des négociations comme une victoire pour les syndiqués, tout en admettant que sur la question des disparités salariales, le compromis ne rencontrait pas les demandes syndicales.

Le syndicat demandait en effet l'établissement d'une échelle unique de rémunération pour tous les corps d'emploi de niveau professionnel, dans le but de mettre fin aux disparités salariales dont sont victimes les employés appartenant à six corps d'emploi à forte concentration féminine.

Les négociateurs patronaux s'y sont obstinément refusés, craignant de remettre en question toute la politique salariale du gouvernement. La partie patronale a toutefois accepté de porter de \$500 à \$1.000 par année le montant forfaitaire qui sera versé à titre de compensation pour les employés au sein de ces six corps d'emploi (bibliothécaires, agents d'information, agents culturels, traducteurs, travailleurs sociaux et diététistes).

Le manque à gagner pour les 810 professionnels regroupés dans ces

corps d'emploi sera, à l'échelon supérieur, d'environ \$3.000 par année par rapport à d'autres professionnels effectuant un travail équivalent.

Plan de carrière

Sur la question du plan de carrière, plusieurs gains importants ont été réalisés par les syndiqués, ce qui obligera le gouvernement à modifier plusieurs règlements découlant de la loi de la fonction publique (loi 50).

L'examen d'avancement de palier (autrefois avancement de classe) ne sera pas considéré comme une promotion, comme le voulait le gouvernement. Cet examen permettra tout simplement d'évaluer l'employé en fonction de ses réalisations. L'employé qui l'aura réussi accèdera alors automatiquement au palier supérieur.

Le syndicat sera avisé des critères retenus par le jury pour un examen d'avancement. Ces examens seront tenus par l'Office de recrutement et de sélection du personnel et l'employé qui se croira lésé par une décision de l'office aura droit de recours devant la Commission de la fonction publique.

Le syndicat espère ainsi pouvoir contrecarrer la volonté manifestée par le gouvernement de contourner l'accès au palier supérieur (palier I) des professionnels.

Le syndicat a également obtenu plusieurs garanties qui rendent en pratique à peu près impossible pour l'employeur la rétrogradation d'un employé pour incompétence professionnelle, et sa révocation encore plus difficile.

Sécurité d'emploi

En matière de perfectionnement, en plus d'obtenir pour la première fois le droit à un congé sabbatique, le syndicat a également obtenu que 20 pour 100 du budget de perfectionnement consacré aux professionnels soit sous le contrôle d'un comité paritaire qui en déterminera l'utilisation.

En matière de sécurité d'emploi, un employé de retour d'un congé pour activités syndicales ou d'un congé sans traitement (sabbatique ou autre) pourra réintégrer son emploi ou un emploi équivalent situé dans un rayon de 50 kilomètres de son ancien lieu de travail.

Par ailleurs, un préavis de six mois devra être donné par l'employeur en cas de déplacement d'une unité admi-

nistrative. Advenant un refus de l'employé, celui-ci sera mis en disponibilité pour une période de 12 mois avec priorité d'emploi dans un rayon de 50 km de son lieu de travail.

En ce qui regarde les employés occasionnels, le syndicat a obtenu que ces emplois fassent l'objet d'une déclaration d'aptitudes, ce qui devrait les inciter davantage à poser leur candidature sur un poste permanent.

Salaires

En ce qui concerne les salaires, qui ne faisaient pas problème au cours des dernières négociations, les professionnels obtiennent des augmentations variant de 1 à 34 pour 100 la première année, de 0,67 à 3 pour 100 la seconde et de 6 à 9 pour 100 la troisième. Tout taux d'inflation dépassant 8 pour 100 sera corrigé. La convention se termine le 31 décembre 1982.

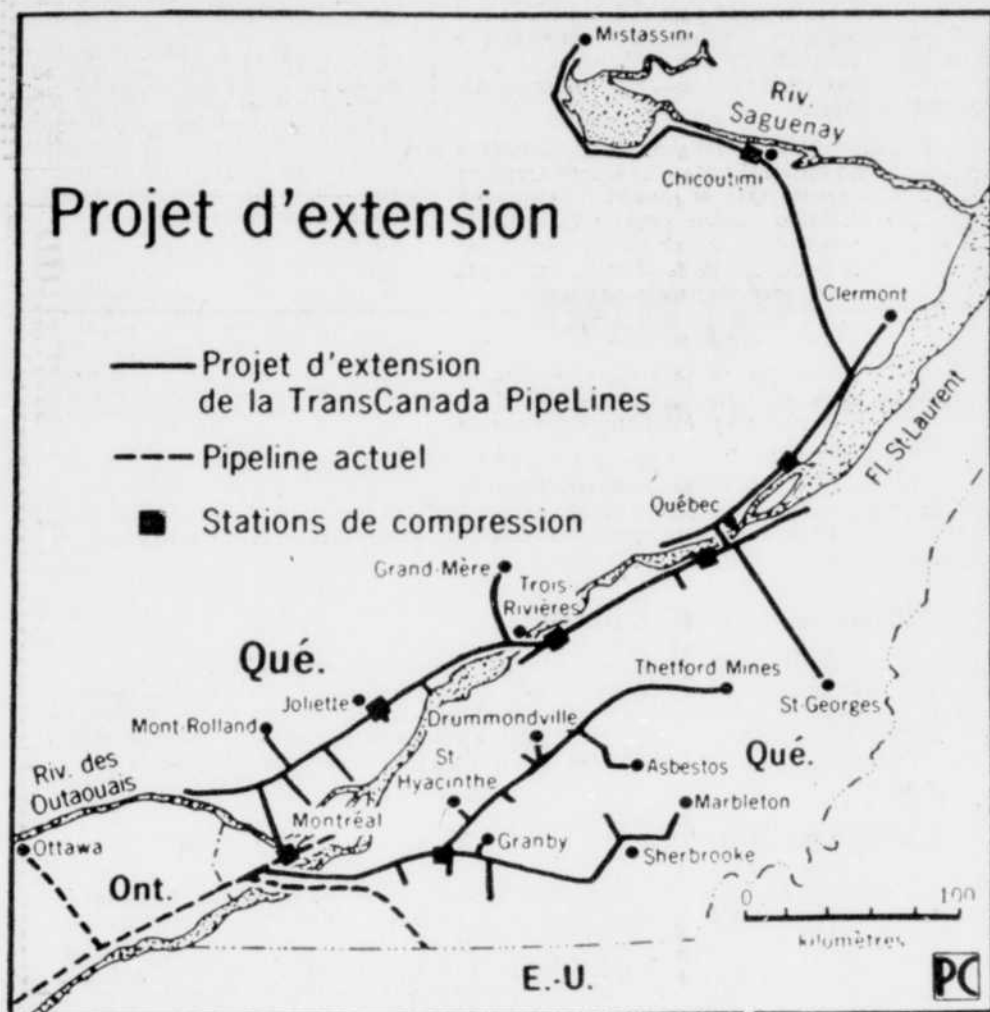
Au cours des deux prochaines semaines, les deux parties finaliseront les textes de la nouvelle convention qui devraient être soumis pour approbation aux membres du SPGQ d'ici trois semaines environ.

C'est dans un climat tendu que les deux parties à la table de négociations étaient finalement parvenues à s'entendre, hier matin, après deux journées de discussions intensives qui faisaient suite à l'intervention dans le dossier d'un représentant direct du premier ministre, M. Lucien Bouchard.

M. Bouchard, qui fut coordonnateur des négociations pour le gouvernement lors de la dernière ronde de négociations avec le front commun, avait été dépêché par le chef de cabinet du premier ministre, M. Jean-Roch Boivin, pour mettre fin rapidement, à quelques jours du référendum, à ce conflit qui dure depuis déjà plusieurs semaines.

Le dépôt, en plein milieu des négociations, mercredi, d'une pétition signée par plus de 1.000 professionnels, demandant la fin des moyens de pression et la convocation d'une assemblée générale, a failli compromettre les négociations.

Il y eut également, à la dernière minute, l'intervention de la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Claire Bonenfant, demandant au premier ministre René Lévesque de corriger les injustices faites aux femmes professionnelles dans la fonction publique, mais cet appel semble avoir eu peu de poids dans le règlement final.



Cette photo montre le tracé du projet d'extension de la TransCanada PipeLines.

Gazoduc: Bérubé peu impressionné

par Michel DAVID

CAPUCINS — Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Bérubé, n'a pas été très impressionné par l'annonce faite à Montréal, hier, par son homologue fédéral, M. Marc Lalonde, selon lequel le Québec bénéficiera d'investissements de l'ordre de \$2.7 milliards entraînant la création de 30.500 emplois, à la suite de l'extension du gazoduc de Montréal à Québec et aux améliorations apportées aux raffineries de l'est de Montréal et de Saint-Romuald.

"Il n'y a rien-là", a déclaré au SOLEIL, M. Bérubé, à l'issue de l'assemblée publique qu'il tenait hier soir à Capucins, dans sa circonscription de Matane, expliquant que l'extension du gazoduc était prévue depuis longtemps et que le fait d'y greffer des chiffres ne changeait strictement rien.

Quant à l'affirmation du ministre Lalonde selon laquelle l'appartenance du Québec à l'ensemble canadien lui permet de payer son gaz deux fois moins cher que s'il était indépendant, M. Bérubé a souligné que des rabais de \$0.25 à \$0.41 les mille pieds cubes de gaz avaient déjà été discutés entre M. Guy Joron, alors ministre délégué à l'Énergie, et son homologue albertain, M. Tom Welch, et que le chiffre de \$0.41 avait été retenu dans l'entente sur les prix pétroliers intervenue entre MM. Joe Clark et Peter Lougheed.

D'ailleurs, devait poursuivre M. Bérubé, les réductions de tarif dont pourrait bénéficier le Québec demeurent toujours conditionnelles au résultat des négociations qui se déroulent actuellement entre M. Lalonde et le premier ministre de l'Alberta.

Quant aux modifications prévues à la raffinerie de Saint-Romuald et au projet de construction d'une centrale d'amélioration du mazout dans l'est de Montréal, qui faciliteraient l'achat de pétrole mexicain et vénézuélien à forte concentration d'huiles lourdes, le ministre de l'Énergie et des Ressources estime qu'ils démontrent ce qu'il a toujours soutenu, à savoir que le Québec sera de plus en plus dépendant du pétrole étranger, qu'il demeure dans le Canada ou non.

Du mandat confié à Péro Canada de préparer une étude sur le projet de construction de la centrale, M. Bérubé a dit qu'il s'agissait là de la première implication de cette société au Québec, "s'il ne s'agit pas simplement d'un ballon électoral".

Buchanan s'impatiente

(D'après PC) — Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, a déclaré, hier, que la décision du ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, de ne pas prolonger le gazoduc jusque dans les Maritimes dépassait les limites.

"Les gens de ma province sont pacifiques et ils aiment négocier... dans une atmosphère amicale, a dit M. Buchanan, visiblement irrité, mais ne dois-je pas prévenir, il arrive un moment où il faut en venir aux poings."

Le premier ministre compte se rendre à Ottawa, la semaine prochaine, et il espère convaincre le cabinet fédéral, "qui pense que le Canada se termine à la frontière entre le Québec et le Nouveau-Brunswick", de renverser la recommandation de la Commission nationale de l'énergie.

Pendant ce temps, à Ottawa, le ministre Lalonde a maintenu aux Communes l'engagement fédéral de prolonger le gazoduc jusque dans les Maritimes, en dépit de la recommandation contraire.

De l'avis de cette dernière, on n'a pas suffisamment étudié les répercussions de la construction du gazoduc sur les travaux de recherches de pétrole et de gaz présentement effectués dans la région de l'Atlantique.

A Edmonton, le ministre de l'Énergie de l'Alberta, M. Merv Leitch, a déclaré, quant à lui, que l'Alberta et le gouvernement fédéral n'avaient pas réussi à établir le prix des volumes additionnels de gaz naturel qui devront être acheminés au Québec.

Vancouver/
Jasper
\$40 aller-retour

Profitez de ce tarif aller-retour 1-3 jours de VIA. L'aller peut s'effectuer tous les jours, sauf le vendredi. Pour tous détails, communiquez avec un agent de voyages ou VIA.

Traitez-vous bien, prenez le train.



RECHERCHE
Associé ou Acheteur
pour restaurant-bar
Bien situé dans Québec
Aubaine
Directement du propriétaire
628-7287

ACHETONS
or 10 k \$ 6.00
or 14 k \$ 8.00
or 18 k \$ 10.50
Les prix sont sujets à
changements sans préavis.
Entreprise
LE GEANT DE L'ARGENT
800, d'Youville
694-1333

A VENDRE
Du propriétaire, cause de santé. Restaurant-café et salon-bar rénovés, 90 places, aménagement d'excellente qualité. Québec-Métro, secteur de choix, très bonne clientèle, financement à intérêt raisonnable.
Dépt 4104, Le Soleil Ltée
Québec, G1K 7J8

INVENTION

Le public et le monde musical viennent de connaître leur plus grande révolution.



Lexicon est le seul appareil électronique d'enseignement musical existant au monde. Aucune connaissance musicale n'est requise... juste un peu de votre temps.



RECHERCHE DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS

Production
Collin & Frères Inc.

Siège social:
4765, 1re Av., Charlesbourg
Qué., P.Q., Canada, G1H 2T3

ÉCRIRE À DEPT 4105, LE SOLEIL
390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J8

TERRITOIRES DISPONIBLES:

- 1) Montréal
- 2) Québec
- 3) Rive-Sud
- 4) Saguenay
- 5) Bas-du-Fleuve
- 6) Maritimes

Enquête sur le parc Kouchibouguac

OTTAWA (PC) — Le ministre responsable de la Commission des parcs nationaux, M. John Roberts, et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, ont annoncé conjointement la formation d'une commission spéciale d'enquête sur le parc national de Kouchibouguac dans l'est du Nouveau-Brunswick.

L'enquête aura lieu sous la direction de M. Gérard La Forest, professeur de droit à l'université d'Ottawa, et de Mme Muriel Roy, directeur

du département de Sociologie de l'université de Moncton.

Le communiqué dit que les commissaires examineront les conséquences économiques et sociologiques du parc, la procédure d'expropriation et la répartition des indemnités.

Ils doivent proposer des mesures pour régler les griefs et assurer le fonctionnement et l'usage paisibles du parc.

Le parc national de Kouchibouguac a été la scène de violentes protestations des expropriés, notamment le mois dernier lorsque 200 manifestants, qui lançaient des pierres sur l'édifice abritant le bureau d'administration, ont été repoussés hors du parc par des douzaines de policiers armés de bombes lacrymogènes et portant leur équipement anti-émeute.

Le principal animateur des manifestations, M. Eusèbe E. (Jack) Vautour, n'a pas dit s'il ferait des représentations à la commission d'enquête. Il trouve qu'elle arrive bien tard, après douze ans.

"Nous ne voulons pas de parc du tout. Nous désirons que ce parc soit fermé et c'est le seul règlement que devraient envisager les membres de la commission d'enquête", a déclaré M. Vautour.

"S'ils désirent attirer les touristes, ils n'ont qu'à procéder à l'aménagement d'un parc national ailleurs. Ils ne verront jamais de touristes dans le parc Kouchibouguac s'ils tentent d'y demeurer", a finalement indiqué le contestataire en faisant allusion à Parcs Canada.



Terry SARGEANT

Autre test mis au jour

VANCOUVER (d'après CP) — Il n'y a pas que la ville de Winnipeg qui a été le théâtre d'expériences chimiques, ces dernières années, au Canada. Le député néo-démocrate Terry Sargeant a révélé, hier, que les destroyers HMCS St. Croix et HMCS Yukon avaient fait des expériences similaires au large de la Colombie-Britannique, en 1967. Un nuage de sulfure de cadmium de zinc a été envoyé par le St. Croix sur le Yukon pour vérifier le système de protection du navire contre les radiations. Le sulfure en question est qualifié de dangereux pour la santé par certains.

Un jour du Canada et un hymne: vœux de Trudeau

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré, hier, qu'il aimerait que les Communes votent des motions pour faire du 1er juillet le jour du Canada au lieu du "Dominion Day", et d'"O Canada" l'hymne national.

M. Trudeau a voulu présenter une motion à cet effet aux applaudissements des libéraux, mais le président des Communes, Mme Jeanne Sauvé, a déclaré qu'il était trop tard, le temps pour présenter de pareilles motions étant écoulé.

M. Clark, chef du Parti conservateur, a dit dans une interview que les conservateurs appuyaient d'autant

plus la motion que plusieurs députés de son parti avaient essayé de faire la même chose au moyen de projets de loi privés et de résolutions.

Le chef du NDP, M. Broadbent, s'est dit déçu de ce que la motion n'ait pu être présentée.

C'était la deuxième fois cette semaine que la question de l'hymne national était soulevée aux Communes. Le député conservateur de Simcoe-Sud, M. Ronald Stewart, avait réclamé l'appui de tous les partis en présentant un projet de loi pour faire d'"O Canada" l'hymne national.

Depuis des années et des années, des projets de loi privés et publics à

cet effet sont rejetés ou "meurent" tout simplement au feuilleton.

Plus tôt dans la journée, le libéral Jesse Flis avait présenté une motion pour que le "O Canada" devienne l'hymne national, mais Mme Jeanne Sauvé avait constaté qu'il n'y avait pas unanimité pour la discuter. Conservateurs et libéraux se sont accusés les uns les autres d'avoir manœuvré pour que la question ne soit pas discutée.

Même si la motion avait été adoptée, il est improbable que les Canadiens aient eu immédiatement leur hymne national et que le 1er juillet aurait été le "jour du Canada" plutôt que le "Dominion Day", parce qu'il aurait fallu des lois pour cela.

N.-D.-des-Neiges est de nouveau neutre

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec a porté en appel le verdict de la Cour supérieure qui a décrété le mois dernier que toutes les écoles primaires de la CECM, dont l'école Notre-Dame-des-Neiges, devaient être confessionnelles.

La contestation en appel signifie automatiquement que la petite école du quartier Côte-des-Neiges à Montréal redevient neutre, au

moins d'ici à ce qu'un deuxième tribunal se prononce.

C'est l'été dernier qu'un groupe de citoyens avait déposé devant la Cour supérieure une requête contestant la constitutionnalité de la révocation du statut confessionnel catholique de l'école Notre-Dame-des-Neiges, accordée par le comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation (CSE).

Notre référence: D674890-9

AVIS DE QUALITE

Succession de GAGNE, Bernard

En son vivant de Ile-aux-Grues, QC.

Décédé le 25 août 1978

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (1977, L.R.Q. c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale Montréal, QC
H4Z 1J6



AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec, tenue le 12 mai 1980, les règlements suivants ont été lus pour la première fois: 2687 - Pour soumettre le territoire de la ville du Lac-Delage à la juridiction de la Cour municipale de la Ville de Québec.

2688 - Etablissant le programme d'assainissement et de nettoyage des arrière-cours 1980.

2689 - Décrétant un emprunt de \$500,000.00 pour la réalisation du programme d'assainissement et de nettoyage des arrière-cours 1980 décerné par le règlement numéro 2688.

2690 - Modifiant le règlement numéro 1511 concernant le gouvernement intérieur du Conseil.

2691 - Décrétant un emprunt de \$1,325,000.00 requis pour la réalisation de travaux d'aménagement de parcs et de terrains de jeux et de plantation d'arbres dans la Ville et décrétant lesdits travaux.

2692 - Modifiant le règlement numéro 2474 "Concernant l'urbanisme dans une partie des districts Champlain, St-Roch/St-Sauveur et Limoilou".

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Antoine Carrier, avocat
Québec, le 13 mai 1980

AVIS JUDICIAIRE

Avis est, par les présentes, donné en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (SRQ 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéjussion entre Les Editions J.M. Doré Inc. et Compagnie Montréal Trust est qualifiée de fidéjussionnaire, passé le 16 janvier 1979, devant Me Maurice Taschereau, notaire et enregistré le 18 janvier 1979, à la division d'enregistrement de Québec, sous le numéro 938093 est devenue exécutoire.

Québec, le 13 mai 1980.

Rodrigue Mercier
Agent pour:
Compagnie Montréal Trust
Fidéjussionnaire

Affaires indiennes et du Nord

Indian and Northern Affairs

1141, Route de l'Eglise
Case postale 8300
STE-FOY, Québec
G1V 4C7

Notre référence: 33603 (2C)

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, seront reçues à Ste-Foy, Québec, jusqu'au 6 juin 1980, à 3:00 heures p.m. (15:00 heures), relativement au projet suivant:

TRAVAUX DE PREVENTION DES INCENDIES A L'ECOLE D'OBEDITHAN (réserve indienne, P.Q. (système d'alarme)).

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le ministère des Affaires indiennes et du Nord.

Les soumissions par télécopie ne seront pas acceptées. Cependant, les soumissionnaires pourront réviser les soumissions par télécopie d'un montant de 100 \$ avant l'heure et la date fixées pour la réception des soumissions.

Les documents de la soumission peuvent être consultés à l'endroit suivant, à partir du 19 mai 1980:

Ministère des Affaires indiennes et du Nord
1141, Route de l'Eglise
Case postale 8300, 5e étage
QUÉBEC, G1V 4C7
Tél.: (418) 694-4021

Les instructions aux soumissionnaires, les plans et devis peuvent être obtenus à l'endroit ci-haut mentionné moyennant un dépôt de 50 \$ en CHEQUE VISE pour CHAQUE série de documents payable au RECEVEUR GENERAL DU CANADA.

Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans les deux (2) mois qui suivront la date de réception des soumissions.

Pour être considérées, les soumissions devront être soumises sur les formules fournies en TROIS COPIES et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une Banque canadienne à charte ou Banque d'épargne du Québec, payable au soussigné, soit d'un bon de cautionnement valide pour soixante (60) jours, le tout pour un montant de seize mille dollars (16 000 \$).

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le 12 juin 1980, à compter de 16h00, à l'Hôtel de Ville de Québec, 1000, rue Mingan, Québec, Qué.

La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte envers les soumissionnaires.

LE DIRECTEUR REGIONAL, GENIE ET ARCHITECTURE
MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD
1141, Route de l'Eglise, case postale 8300
5e étage, STE-FOY (Québec), G1V 4C7

Me Gabriel-Yvan Gagnon, avocat
Greffier
Ville de Québec
1000, rue Mingan
Québec, P.Q.
G3C 3C3
Hauterive, P.Q.
le 7 mai 1980

La Saint-Jean le 3e lundi de juin, qu'en pensez-vous?

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — La fête nationale du Québec, communément appelée la Saint-Jean-Baptiste, devrait être fixée au troisième lundi de juin, plutôt qu'à la date du 24 juin.

C'est un amendement à la loi 48 sur la fête nationale, telle que sanctionnée le 8 juin 1978 par l'Assemblée nationale, que la Chambre de commerce de Montmagny Inc. entend proposer aux autorités gouvernementales, avec l'appui du mouvement provincial des Chambres de commerce.

Un premier pas a été accompli en ce sens mercredi soir, à Montmagny, avec l'adoption d'une résolution proposée à la chambre régionale de la Côte-du-Sud par le

président de la chambre de Montmagny, M. Léandre Boutin.

Selon ce dernier, l'idée de remplacer le 24 juin par le 3e lundi de juin, pour la fête nationale, repose sur de nombreux avantages et notamment les suivants.

D'abord, d'après les dires de M. Boutin et la première raison invoquée par la Chambre de commerce de Montmagny, tous les congés civiques autres que les fêtes religieuses se prennent le lundi en Amérique et dans la plupart des autres pays du monde.

Puis le changement s'impose au secteur économique, tant du point de vue des

travailleurs que des employeurs, pour un regroupement plus rationnel des jours travaillés ou chômés.

La Chambre de commerce de Montmagny invoque aussi l'argument de caractère voulant que les fins de semaines dites "longues", ou de trois jours et plus, favorisent les regroupements de famille et d'amis, offrant plus de temps pour les déplacements.

Par ailleurs, remarque encore la chambre de Montmagny, avant l'application de la loi 48 sur la fête nationale, c'était la pratique que le

congé de la Saint-Jean-Baptiste soit reporté au lundi ou au vendredi.

M. Boutin a enfin souligné que le texte de la proposition d'amendement à la fête nationale a été préparé par M. Guy Gendron, directeur du personnel de Rousseau Métal Inc., de Saint-Jean-Port-Joli, et que la Chambre de commerce de Montmagny est d'avis qu'il s'agit là d'une proposition qui "réflecte bien le désir de la plupart des autres industries de la région de la Côte-du-Sud".

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE SCOLAIRE MONTREAL

AVIS PUBLIC

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office:

1. Que j'ai donné l'avis requis par l'article 107 de la Loi sur l'Instruction publique;

2. Que, depuis la date de cet avis, la liste des électeurs a été tenue dans mon bureau à la disposition de tout intéressé;

3. Que cette liste a été acceptée par les commissaires de cette municipalité scolaire dans les quinze jours après le 17 avril 1980, soit à la séance régulière de la commission scolaire tenue le 28 avril 1980, après avoir inscrit deux nouveaux noms;

4. Qu'ainsi la liste des électeurs est entrée en vigueur le 30 jour du mois de mai mil neuf cent quatre-vingt, étant le trente et unième jour après le 17 avril 1980.

Donné sous mon seing, ce treizième jour de mai mil neuf cent quatre-vingt.

Robert Berthiaume
Directeur général

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRESENTES, DONNEE par le soussigné, greffier de la susdite Municipalité:

AUX propriétaires inscrits le 21 avril 1980 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Ville de l'Ancienne-Lorette que ce Conseil, lors de la séance régulière du 21 avril 1980, a adopté le règlement numéro V-600 décrétant un emprunt au montant de \$236,022 pour la Ville de l'Ancienne-Lorette.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Patrice Dionne
Québec, le 13 mai 1980.

COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI LA SARRE (Qué.)

APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire Abitibi, étant mandatée pour représenter les douze (12) commissions scolaires de la région du Nord-Ouest, recevra jusqu'à quinze heures (15h00), le mardi 3 juin 1980, des soumissions sous enveloppe scellée pour l'achat de sacs à poubelle pour l'année scolaire 1980-1981, dont le montant total de caisses se chiffre à sept cents (700).

Les soumissionnaires pourront se procurer tous les documents requis à la Commission scolaire Abitibi, au 500, rue Principale, LA SARRE (Qué.), en s'adressant à Monsieur Marcel Mayer, régisseur de l'équipement, au numéro de téléphone (819) 333-5411, poste 16.

L'ouverture des soumissions aura lieu au même endroit, en présence des intéressés, le mardi 3 juin 1980, à quinze heures (15h00).

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Il est entendu que ces offres seront accompagnées d'un chèque visé ou bon de garantie au montant de 5% du montant total de la soumission. On peut se procurer les documents d'offres par l'entremise du bureau de distribution des plans.

Donné à LA SARRE, ce 7 mai 1980.

Le secrétaire général
Michel Allard

COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI LA SARRE (Qué.)

APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire Abitibi recevra, jusqu'à 15h00, le 4 juin 1980, des soumissions sous enveloppe scellée pour la fourniture de mobilier, d'appareillage et d'outillage dont les cahiers des charges sont désignés comme suit:

80-10 Audio-visuel

80-20 Géographie

80-30 Musique

80-40 Education physique

80-50 Mobilier général

80-60 Machines de bureau

On peut se procurer ces cahiers des charges, les formules et les enveloppes de soumission en s'adressant à Monsieur Marcel Mayer, régisseur de l'équipement, 500, rue Principale, LA SARRE (Québec). Téléphone: (819) 333-5411, poste 16.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 4 juin 1980, à l'adresse ci-dessus, à 15h00.

La Commission scolaire Abitibi ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Le secrétaire général
Michel Allard

Travaux publics Canada Public Works Canada

OFFRES DE LOCATION

Des offres CACHETÉES, visant la location de locaux figurant ci-après, adressées à l'Administrateur, finances et administration Travaux Publics - Canada, chambre 266, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro du projet, seront reçues jusqu'à 15 heures à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents d'offres par l'entremise du bureau de distribution des plans.

LOCATION

Appel d'offres no: 80Q-056P — Proposition de location, locaux à usage de bureau de Poste, NORMANDIN, Comté de Roberval (Qué.).

Superficie totale utilisable de 206 mètres carrés dans la Ville de Normandin, à l'intérieur d'un périmètre montré aux documents.

Date limite: 18 juin 1980

Dépôt: aucun

Renseignements (418) 694-3107

INSTRUCTION

Il ne sera tenu compte que des offres présentées sur les formules fournies par le Ministère et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

MAE.06043.F

3 juin 1980

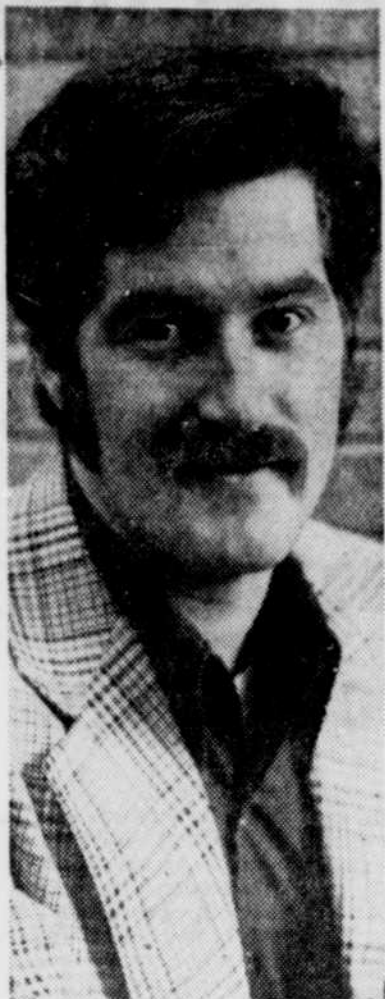
UNE FRAISEUSE UNIVERSELLE À CONSOLE

Garantie de soumission: \$3 000

EDN.00071.F

10 juin 1980

CONDUIT P.V.C. OU CONDUIT F.R.E. AVEC ACCESSOIRES



Michel Beaupré fait honneur au Québec.

Au sein des gens extra

Un rendement supérieur lors du concours en atelier, tenu au centre national de formation à l'entretien Volvo, à Rockleigh, dans le New Jersey, a mérité à Michel Beaupré, chef technicien Volvo chez Turmel Auto, l'honneur d'être choisi l'un des 14 meilleurs techniciens Volvo d'Amérique du Nord. La récompense inclut un voyage d'études de 10 jours au siège social de AB Volvo à Göteborg, Suède, et une carte de membre de l'Association internationale des techniciens de service Volvo.

Près de 300 chefs techniciens Volvo du Canada et des États-Unis se sont disputés les honneurs de ce concours. Pour être admissibles, les techniciens ont dû soumettre à cinq examens écrits. De plus, lors des finales en atelier, M. Beaupré a dû passer avec succès, avec "très grande distinction" comme on disait dans le temps, huit différentes situations de réparation et d'entretien organisées pour mesurer son efficacité à produire du travail de qualité.

M. Beaupré est à l'emploi de Turmel Auto depuis le mois de mai 1970. Il habite à Québec avec son épouse Colette et leurs deux enfants.



pierre champagne de 9h. à 11h. le matin
Téléphone: 647-3434

Lundi, jour férié et mardi, votation

Lundi est un jour férié au Canada. Les Québécois fêtent Dollard des Ormeaux, pour la plupart, et les Canadiens fêtent la reine Victoria. Peu importe qui vous fêterez lundi, sachez que tout est fermé, partout ou presque.

Cette année, la fête durera cependant un peu plus longtemps puisque le lendemain, 20 mai, est jour du référendum. Or, qui dit référendum dit élections ou presque et vous devez savoir, à l'âge que vous avez, que les bars et les tavernes sont fermés quand les bureaux de scrutin sont ouverts. Même les dépanneurs n'ont pas le droit de vendre une seule bouteille de vin ou de bière. Par ailleurs, vous savez sûrement aussi que les écoles sont fermées un jour d'élections afin que l'on puisse les transformer en salle de scrutin. Pas toutes les écoles, mais un bon nombre d'entre elles. Voici donc ce qui se passe pour lundi et mardi.

1 — La Société des alcools: toutes les succursales de cet organisme seront fermées, lundi et mardi. Les portes de ces magasins fermeront donc samedi à 17h pour ne rouvrir que le mercredi matin.

2 — Les écoles: règle générale, toutes les écoles primaires et secondaires du secteur public seront fermées, lundi et mardi, dans la région. Les enfants donc n'ont pas d'école ces deux jours-là. Dans les cégeps, la règle générale change un peu puisque la majorité seront ouverts lundi, mais fermés mardi parce que les étudiants de plus de 18 ans doivent avoir la journée pour aller voter.

Cependant, il appartient à chacun des cégeps d'orienter sa politique à ce sujet. Vous auriez avantage à vous informer en téléphonant au cégep qui est le vôtre.

Dans les écoles privées, il appartient également à chacune d'entre elles de fermer ou de ne pas fermer ses portes, lundi. La majorité d'entre elles ont choisi d'offrir une journée de congé à leurs élèves et à leur personnel, mais il peut arriver que ce ne soit pas le cas pour quelques-unes. Mardi, la loi des élections ne s'appliquant pas dans l'enseignement privé, toutes ces écoles devraient être ouvertes.

3 — Les gouvernements: en ce qui concerne les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux, la journée de lundi est fériée, mais les fonctionnaires doivent entrer au travail mardi matin. Ils seront libérés vers 15h afin de pouvoir accomplir leur devoir de citoyen.

4 — Les services d'urgence: malgré la fermeture des divers ministères et services, tous les services d'urgence demeureront ouverts, lundi. Les policiers et les pompiers seront bien sûr en devoir et les urgences dans les hôpitaux ne ferment pas leurs portes. Par ailleurs, il faut noter que le ramassage des ordures ménagères s'effectuera, comme à l'habitude, lundi et mardi.

5 — Les postes: dimanche, il n'y aura pas de levée habituelle des boîtes aux lettres. Lundi, les bureaux de poste seront fermés. Il n'y aura pas de livraison du courrier par facteur. La levée des boîtes aux lettres et la livraison par express s'effectueront selon l'horaire du dimanche. La salle des cases postales sera ouverte dans les bureaux où l'ouverture continue est en vigueur. Partout ailleurs, il n'y aura pas de service. Les bureaux administratifs seront fermés. Mardi, rien de spécial à signaler.

6 — Les commerces: la Fête de Dollard ou de la Reine n'est pas incluse dans la loi des heures d'affaires. Les commerces de vente au détail ne sont donc pas tenus de fermer leurs portes, ce jour-là. C'est dire que l'immense majorité d'entre eux seront ouverts, lundi. Mardi, c'est la même chose. Tout est ouvert partout. Les centres commerciaux, les restaurants, etc. Ce jour-là cependant, les bars et les tavernes de la province devront fermer leurs portes jusqu'à la fermeture des bureaux de scrutin.

7 — Les institutions bancaires: règle générale, les institutions bancaires sont fermées, lundi, mais ouvertes mardi. Ça vaut tant pour les banques que pour les caisses, que ces institutions soient sises dans un centre commercial ou dans un édifice particulier.

8 — Via Rail: Via Rail annonce que son train no 118, entre Chambord et Montréal, circulera lundi, le 19 mai, au lieu de dimanche le 18. Les voyageurs pourront ainsi prolonger leur séjour dans les diverses localités le long de cette ligne et profiter de ce long congé. Le train no 139, entre Sainte-Foy et Chambord, ne sera pas touché par ce changement d'horaire, mais le train no 138 fera le trajet de retour lundi le 19 mai. Départ de Chambord à 16h05 et arrivée à Sainte-Foy à 22h50.

9 — LE SOLEIL: LE SOLEIL ne sera pas publié, lundi, puisque les employés sont en congé, mais nous travaillerons, lundi, à préparer le journal de mardi. Je vous invite à surveiller particulièrement le journal de mercredi. Il sera spécial.

Mon carnet mondain

Gaz-o-thon

Le nouveau club Lions Taniata de Saint-Jean-Chrysostome, qui recevait sa charte officielle le 10 mai, tient sa première activité publique les 16, 17 et 18 mai en organisant, au garage Esso de la rue Commerciale, à Saint-Jean-Chrysostome, un gaz-o-thon dont les profits iront aux oeuvres du club.

Vélo Volcan

Demain aura lieu à Sillery l'opération vélo-volcan. Cette opération se tiendra au poste de police, 1441 Maguire, de 9h à 17h.

Loisirs de l'Ancienne-Lorette

Le service des loisirs de l'Ancienne-Lorette annonce que la journée du 18 mai sera consacrée à l'exposition des pièces réalisées dans le cadre des activités automne-hiver dans le secteur culturel. Les oeuvres sont exposées à l'hôtel de ville de l'Ancienne-Lorette.

Grand nettoyage

Dans le cadre de la semaine du grand nettoyage, le service des loisirs de l'Ancienne-Lorette, en collaboration avec différents organismes locaux, tiendra une demi-journée de grand nettoyage, samedi matin, sur le terrain des loisirs. Les intéressés n'ont qu'à se rendre sur place, demain matin, et demander M. Yvan Lachevrotière.

Club AMKI

À Saint-Tite-des-Caps, au centre de plein air La Tourmente, il y a deux camps, cet été. Un pour les filles de 10 et 11 ans, du 16 au 30 juillet, et l'autre, pour les filles de 12 à 13 ans, du 31 juillet au 14 août. Vous aurez plus de renseignements en écrivant au Club AMKI, 1140 Murray, Québec, tél. 681-3056.

Scientologie

Dimanche le 18 mai à 19h30, à la salle de bal du Château Frontenac, aura lieu une conférence d'introduction à la dianétique et la scientologie. L'admission est gratuite.

L'Artillerie royale canadienne

royale canadienne

Comme je vous l'ai annoncé, il y a plusieurs semaines déjà, la Musique de l'Artillerie royale canadienne se produira, le 19 mai, à l'Ancienne-Lorette. Le concert est gratuit et il se déroule dans l'église paroissiale.

Harmonie

Chauveau-Neufchâtel

Le mouvement scout et guide de Saint-Fidèle, dans le but de financer ses camps d'été, reçoit, dimanche à 19h30, à l'auditorium du cégep de Limoilou, la fameuse harmonie Chauveau-Neufchâtel. Celle-ci exécutera près de 25 pièces musicales et ce spectacle musical ne coûte que \$2. Les billets sont en vente à l'entrée.

Les sociétés d'histoire

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec célèbre, à Montréal, les 16-17 et 18 mai, son congrès du 15e anniversaire. Des activités spéciales se tiendront tout au cours du congrès.

Un dollar dévalué

C'est ce soir, à 20h30, que Serge Martin vous apprendra à "vivre avec un dollar dévalué" lors d'une conférence qu'il prononcera au Grand Théâtre de Québec. Sous-titre de la conférence: "... Défendre ses économies et prospérer en temps de crise".

Fermières de Beauport

Samedi, à 17h, une messe d'action de grâce sera célébrée à Beauport en l'honneur du 60e anniversaire de fondation du Cercle des fermières de Beauport. Cette messe sera suivie d'une soirée dansante à la polyvalente de La Seigneurie.

Charlesbourg rétro

Samedi à compter de 20h30 à l'école L'Escale, au 8805 avenue Laval, à Charlesbourg, la population est invitée à une soirée rétro organisée au profit de la Corporation des loisirs du Plateau laurentien de Charlesbourg.

Ancienne-Lorette

Le club Richelieu de l'Ancienne-Lorette tiendra, samedi, sa grande kermesse familiale à l'amphigèce de l'Ancienne-Lorette à compter de 9h. L'entrée est gratuite et chacun pourra jouer au bingo, à la pêche, aux dards, etc., même le marché aux puces affichera des prix très bas.

Yoga Sivananda

Le centre de Yoga Sivaanda, 835 rue Brown, annonce la tenue d'une conférence sur le Hatha Yoga, donnée par le Swami Vishnou Devananda, lundi le 19 mai à 20h. Vous aurez plus de renseignements en téléphonant à 524-1563.

Fermières de l'Ancienne-Lorette

Le Cercle des fermières de l'Ancienne-Lorette tiendra son exposition annuelle les 17 et 18 mai, de 13h à 22h, le samedi, de 10h à 21h et le dimanche, au sous-sol de la sacristie.

Jamborée sur la Rive-Sud

Samedi, les scouts et guides de la Rive-Sud et de la Beauce organisent une jamborée au Domaine du faubourg, à Saint-Lambert de Lévis. Plusieurs centaines de jeunes garçons et filles de 9 à 17 ans sont attendus avec leurs parents. C'est la première fois qu'un tel événement se déroule sur la Rive-Sud depuis une quinzaine d'années.

AFEAS

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), région de Québec, tient son congrès annuel, samedi, au séminaire Saint-Augustin, 4830 route Saint-Félix, à Cap-Rouge.

Entente aux usines des Pêcheurs unis du Québec

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Un accord est intervenu entre la Fédération des Pêcheurs unis du Québec et les quatre syndicats représentant les 1.000 employés des usines de Havre-aux-Maisons, Newport, Rivière-au-Renard et Saint-Maurice, qui ont rouvert leurs portes, cette semaine.

Six semaines de négociations ont en effet permis la conclusion d'un

contrat rétroactif au 1er janvier 1980. Les employés affiliés à la CSN étaient sans contrat depuis le 31 décembre dernier.

Contrairement aux demandes initiales des syndicats, la nouvelle convention ne prévoit ni indexation au coût de la vie, ni réduction de la semaine de travail qui demeure fixée à 45 heures. Les deux parties se sont toutefois entendues sur l'amélioration des clauses touchant les congés de maladie, de même que les jours fériés et chômés.

Au chapitre salarial, la nouvelle entente prévoit des augmentations annuelles de \$0.57 l'heure pour l'ensemble des salariés, hommes et femmes. La partie syndicale demandait \$1 pour la première année du contrat et \$0.75 pour la seconde.

Quant aux problèmes reliés à la hausse des coûts de transformation en usine, les représentants syndicaux ont pris l'engagement de sensibiliser leurs membres à la nécessité d'une amélioration continue de la productivité.

UNE INNOVATION DE GULF- L'HUILE MOTEUR HYDROTRAITÉE



UNE HUILE MOTEUR EFFICACE JUSQU'À 24 000 KM OU UN AN DE CONDUITE NORMALE-À PRIX COURANT!

COMMENT GULF PEUT OFFRIR UNE HUILE MOTEUR DE HAUTE QUALITÉ À PRIX COURANT?

Grâce à l'HydroTraitement. L'HydroTraitement est un nouveau procédé de raffinage breveté de Gulf qui produit des huiles de base supérieures et permet d'obtenir des lubrifiants de meilleure qualité.

La supériorité des huiles de base hydro-traitées est telle que Gulf Canada a investi \$215 millions pour une nouvelle usine produisant exclusivement des lubrifiants à partir de ces huiles de base. Gulf obtient ainsi une huile moteur multigrade efficace jusqu'à 24 000 km (ou un an de conduite normale) et vendue à prix courant!

LA NOUVELLE HUILE MOTEUR MULTIGRADE SUPER VRAIMENT ÉCONOMIQUE!

L'huile moteur hydrotraitée Gulf vous permet de parcourir jusqu'à 24 000 km (ou un an de conduite normale) entre



vidanges. Elle est en vente chez les détaillants Gulf et dans les bons magasins de détail.

DES ADDITIFS EXCEPTIONNELS FONT LA SUPÉRIORITÉ DE L'HUILE MOTEUR MULTIGRADE SUPER.

Gulf Canada a formulé une série d'additifs qui, mélangés aux huiles de base hydro-traitées, réduisent l'usure du moteur, améliorent les démarrages par temps froid et assurent une plus grande propreté.

A QUOI RECONNAÎTRE LES HUILES MOTEURS HYDROTRAITÉES?

Au symbole bleu HT. Vous le retrouverez sur tous les contenants de la nouvelle huile moteur multigrade super Gulf. Le symbole HT vous garantit une huile moteur supérieure à prix courant.



Symbole de lubrifiants d'excellence

LA NOUVELLE HUILE MOTEUR MULTIGRADE SUPER GULF

JUSQU'À 24 000 KM (OU UN AN DE CONDUITE NORMALE) ENTRE VIDANGES

PROPRETÉ ACCRUE DU MOTEUR

RÉDUCTION DE L'USURE DU MOTEUR

FACILITÉ DE DEMARRAGE PAR TEMPS FROID

AVEC UNE HUILE À PRIX COURANT!

*Distance parcourue dans des conditions normales d'utilisation

Subventions et garanties

Le MIC Canada a investi \$39 millions au Québec

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — A sa dernière année fiscale, le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce (MIC Canada) par l'entremise de ses programmes, a investi au Québec \$39 millions de subventions et de garanties de prêts, et de ce montant plus de \$2 millions ont été dépensés dans la région de Beauce.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Louis-Paul Nolet, président de la Commission d'expansion des entreprises pour le Québec au MIC Canada, lors d'une conférence de presse, tenue à Saint-Georges de Beauce, au terme d'une réunion des six commissaires de cette commission pour le Québec.

Selon M. Nolet, "la raison d'être de la Commission d'expansion des entreprises est d'aider au succès d'entreprises dans le secteur privé pour la création de nouveaux emplois, tout en appuyant le secteur manufacturier, qui a, après tout, l'effet multiplicateur le plus pour une dépense donnée".

Toutefois, a tenu à préciser M. Louis-Paul Nolet, "au cours des deux dernières années, la commission s'est vu assumer un autre rôle, soit celui de sauvegarder de l'emploi".

"De plus, a-t-il dit, la commission a pour rôle de juger de la viabilité des entreprises et de prendre la décision finale sur les projets qui lui sont présentés dans le cadre du programme d'expansion des entreprises".

Tout en mentionnant qu'il y a déjà trois ans que le MIC Canada a décidé de fusionner plusieurs de ces programmes et de créer la Commission d'expansion des entreprises de qui relèvent des

commissions régionales pour chacune des provinces, M. Nolet affirme "que la PME représente au Québec 55 pour 100 des ventes totales".

Le MIC Canada pour le Québec a son siège social à Montréal, mais dans le but de se rapprocher de la communauté régionale qu'elle dessert, les six commissaires de la commission se déplacent à l'extérieur pour la tenue de réunions mensuelles, et cela à deux reprises par année.

"A ces réunions, a-t-on appris, il s'agit d'examiner les demandes et décider de l'attribution ou du versement de subventions, ou encore d'assumer la responsabilité d'un emprunt pour une entreprise en difficultés financières."

Ainsi, comme l'a expliqué M. Nolet "les commissions régionales d'expansion des entreprises sont responsables des subventions ou des assurances-prêts allant jusqu'à \$200,000 et intéressant les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à \$5 millions".

Aussi, le recours aux commissions régionales accélère le processus d'évaluation des demandes et diminue le temps d'attente pour les entreprises.

Le genre de programmes que la commission administre sont regroupés en trois types principaux soit:

— la commission peut aider financièrement les entreprises dans le domaine de l'innovation technique et du design industriel;

— contribuer au financement d'études de productivité pour certaines entreprises qui désirent améliorer leur rentabilité;

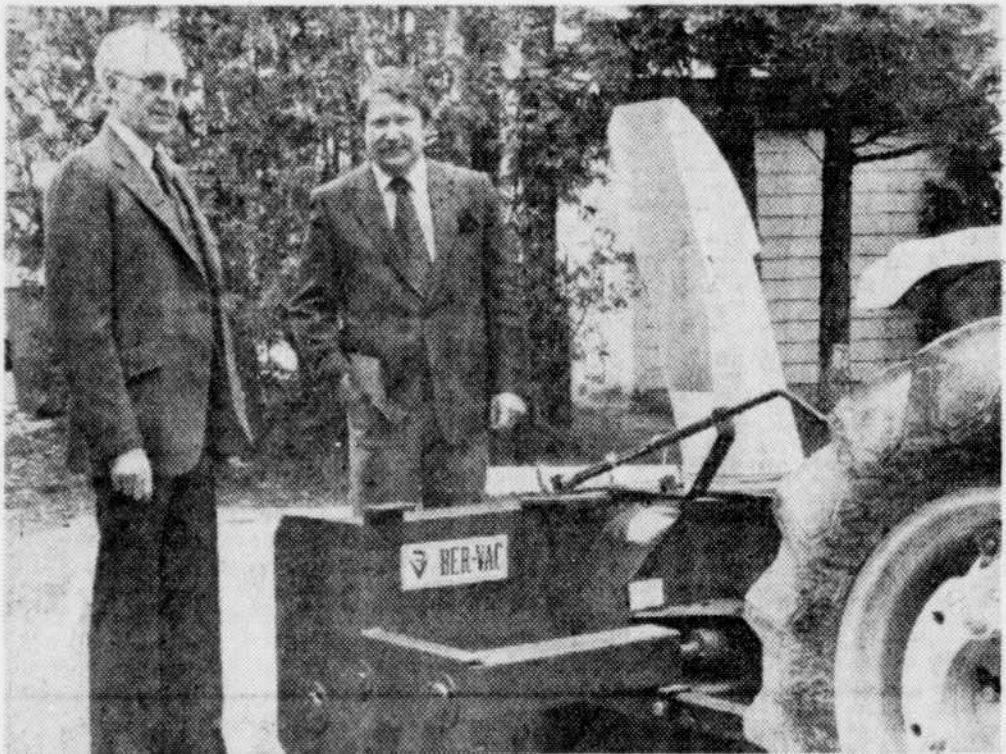
— et enfin, la commission offre aux entreprises d'assurer les prêts qu'elles peuvent contracter auprès de certaines institutions financières.

Dans ce dernier cas, M. Louis-Paul Nolet a tenu à souligner "que la loi sur les prêts aux petites entreprises passera de \$75,000 à \$100,000 et que le montant disponible sera de \$850 millions".

Ensemble, a conclu M. Nolet "nous pouvons nous engager à développer nos industries, à promouvoir la recherche et l'innovation au Québec et au Canada, puis d'augmenter notre capacité de vendre des produits canadiens compétitifs sur les marchés internationaux".

De plus, le président Louis-Paul Nolet a cité en exemple trois compagnies de la Beauce et de Thetford Mines qui au cours de la dernière année fiscale ont reçu de l'aide du MIC Canada par l'entremise de la commission.

Il s'agit de la Céramique de Beauce à Saint-Joseph; de Bonneville et Fils de Sainte-Marie, qui se spécialise dans la fabrication de portes et fenêtres en bois; puis de Ber-Vac de Thetford Mines, bien connue pour la fabrication de ses souffleurs à neige et qui, récemment, s'est lancée dans la fabrication de machines agricoles.



Le président E.V. Paskewitz (à gauche) de la compagnie Ber-Vac Inc., de Thetford Mines, expliquant la fabrication de l'une de ses souffleurs au président de la Commission d'expansion des entreprises pour le MIC Canada.

obligations

TORONTO (PC) — Liste sélective d'obligations cotées hier, fournie à l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières par Dominion Securities Ltd.									
CANADA									
Canada	8 1/2	Feb	1-81	96.30	11.09	—			
Canada	8	Oct	15-82	96.60	9.91	+3.30			
Canada	11 1/4	Dec	15-82	101.40	11.10	—			
Canada	11 1/4	Nov	1-83	84.87	10.03	—			
Canada	13 1/4	Mar	15-83	106.00	11.19	—			
Canada	10	Jun	1-84	96.62	11.06	—			
Can	13 1/4	Mar	15-85-90	111.12	10.72	+ 1/4			
Can	13	May	1-85-0	108.12	10.83	+ 1/4			
Canada	13 1/4	Mar	15-00	111.00	12.26	— 1/2			
Canada	13	May	1-01	106.87	12.09	-1			
Canada	9 1/2	Oct	1-01	83.12	11.66	- 1/4			
Can	11 1/4	Feb-03	new	95.87	11.80	- 1/4			
Canada	10 1/2	Oct	1-04	90.00	11.75	- 1/4			
EMPRUNTS GARANTIS									
PAR LE PAYS									
BC Hyd	10	Jun	2-80	85.25	11.94	- 1/4			
Manitoba	10	Dec	5-99	85.25	11.97	- 1/4			
NB Ele	10 1/4	Dec	21-03	84.25	12.31	- 1/4			
NfldLab	10	Jun	27-03	87.37	12.31	- 1/4			

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse des matières premières de Winnipeg. Contrats de 400 onces.									
Jul 80	526.00	526.00	522.50	522.50					
Vol. de mercredi:	nul								
Contrats de 100 onces									
Jun 80	517.50	520.00	513.00	513.00					
Sep 80	526.00								
Dec 80	536.00								
Mar 81	539.00								

CORPORATIONS

paradi: 15 contrats.	576.00a
— Cours de clôture de l'or, en devises pour les principaux marchés mondiaux (entre parenthèses, les cours de la journée)	
\$517	(\$525.00)
	(\$536.51)
	(\$519.99)
	(\$521.50)
\$510.97	(\$516)

La Fondation canadienne pour la vérification intégrée. Canadian Comprehensive Auditing Foundation



F.N. Scott

K.G. Belbeck

J.J. Macdonell

R.M. Rennie

Yvan Gaudette

La Fondation canadienne pour la vérification intégrée annonce la nomination des membres du comité directeur: le président, M. J.J. Macdonell, vérificateur général du Canada, le vice-président, M. K.G. Belbeck, président du cabinet Thorne Stevenson & Kellogg, le vice-président, M. R.M. Rennie, président et directeur général du cabinet Touche Ross & Cie, le trésorier, M. F.N. Scott, vérificateur provincial de l'Ontario, et le secrétaire, M. Yvan Gaudette, vérificateur général adjoint du Canada.

Constituée en corporation le 28 février 1980, la Fondation est un organisme national à but non lucratif, créée dans le but de servir de point central à l'élaboration de la méthodologie et des programmes de perfectionnement en vérification intégrée, y compris sa principale composante, la vérification fondée sur la "valeur reçue en contrepartie de l'argent dépensé". Les administrateurs fondateurs sont le Vérificateur général du Canada et plusieurs de ses homologues provinciaux, le président de l'Institut canadien des comptables agréés, le Contrôleur général du Canada et bien d'autres hauts fonctionnaires du gouvernement, des associés de cabinets d'experts-comptables et de conseillers en gestion, des vérificateurs internes et des membres de la communauté universitaire.

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du Sud (rand) 1.4870

Allemagne (mark) 6575

Arabie saoudite (rial) 3550

Australie (dollar) 1.3295

Autriche (schilling) 0922

Bahamas (dollar) 1.1890

Barbade (dollar) 6010

Belgique (cnv franc) 040780

Bermudes (dollar) 1.1890

Bresil (cruzeiro) 0654

x-Bulgarie (lev) 1.3839

Caraibes (dollar) 4420

Chine (renminbi) 8085

x-Colombie (peso) 0231

Danemark (couronne) 2105

Espagne (peseta) 01665

Etats-Unis (dollar) 1.1771

France (franc) 2805

Grèce (drachme) 0280

Hong Kong (dollar) 2420

x-Hongrie (forin) 0367

Inde (roupie) 1530

Irlande (livre) 2.4400

Italie (lire) 001395

Jamaïque (dollar) .6700

Japon (yen) .005190

Koweït (dinar) 4.3700

Mexique (peso) 0520

Norvège (couronne) 2390

Nile Zélande (dollar) 1.1550

Pays-Bas (florin) 5940

x-Pologne (zloty) 0389

Portugal (leu) 0240

x-Roumanie (leu) 2572

Royaume-Uni (livre) 2.7085

Singapour (dollar) 5445

Suède (couronne) 2790

Suisse (franc) 7070

Tchécoslova. (couronne) 2350

Trinité (dollar) 4975

x-URSS (rouble) 1.8149

céréales

CHICAGO (AP) — Hausse des cours des céréales, hier, à la Bourse des matières premières de Chicago.

En clôture, le soja monte de 2 à 5 cents, mai \$6.1275; le blé pousse de 4 à 8.5 cents, mai \$4.16; le maïs gagne 1.5 à 2.5 cents, mai \$2.73; l'avoine progresse de 1.25 à 5 cents, mai \$1.6350.

WINNIPEG (PC) — Forte hausse des cours des cé-

réales, hier, à la Bourse des matières premières de Winnipeg. Le volume d'affaires était estimé à 177,000 tonnes de grain.

Le lin réalise des gains de \$6.50 à \$7. Le colza monte de \$3 à \$5.90.

Le seigle monte de \$4.80 à \$5. Le blé progresse de \$3 à \$3.30. L'orge avance de \$1.70 à \$4.50. L'avoine gagne 90 cents à \$2.40.



Le grand apéritif DUBLEUET en vente partout.

On trouve Dubleuet, l'apéritif québécois de grande qualité, chez tous les dépanneurs et épiciers détenteurs de permis, ainsi que dans tous les magasins de la Société des Alcools du Québec.

La meilleure façon de vraiment apprécier Dubleuet consiste à le verser sur un lit de glaçons puis, à y ajouter une tranche d'orange. C'est un délice d'apéritif.

C'est le temps DUBLEUET.

Dubleuet, un produit de Julac Inc. (Dolbeau P.Q.) distribué par les Distilleries Melville limitée (Laval).

MELVILLE

Une collaboration du Gouvernement du Québec Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

le complexe **St-Amable**

à québec, une grande adresse

l'édifice à bureaux du complexe st-amable

Prenez tout de suite le temps de réserver l'espace que vous voulez y partager avec de prestigieux voisins.

Ouverture prochaine

Pour location de bureaux

FORTIN DELAGE & ASSOCIÉS INC.

agent exclusif

(418) 653-6620